

Favoriser la **PARTICIPATION** citoyenne

DANS L'ESPACE MÉTROPOLITAIN TRANSFRONTALIER



VOLUME 2

MODALITÉS DE CONSTRUCTION DE LA SAISINE - ANNEXES

ANNEXE 1 : Lettre de saisine 2019	5
L'Eurométropole, un bien commun transfrontalier : Quel rôle pour le citoyen dans l'action publique ?	
ANNEXE 2 : Cycles de vie d'une politique publique – Démocratie ouverte	7
ANNEXE 3 : Compte-rendu Atelier #1	8
ANNEXE 4 : Compte-rendu Atelier #2	24
ANNEXE 5 : Compte-rendu Atelier #3	50
ANNEXE 6 : Cahier des charges	68
Prestation d'accompagnement pour le traitement de la saisine 2019 du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg.	

ANNEXE 1 : Lettre de saisine du Président de l'Eurométropole pour l'année 2019

L'Eurométropole, un bien commun transfrontalier : Quel rôle pour le citoyen dans l'action publique ?

Après le renouvellement partiel de 2018, j'invite la nouvelle assemblée à se mobiliser sur la participation citoyenne à l'échelle du territoire métropolitain transfrontalier, à travailler son « imaginaire démocratique »¹ et à innover en matière de démocratie participative.
Pour le mois de décembre 2019, je vous remercie d'élaborer une série d'actions concrètes, priorisées, pouvant être mises en œuvre dès 2020, visant à mieux identifier le rôle et la place à donner aux habitants, citoyens métropolitains, dans la construction de la métropole transfrontalière de demain.
Vos propositions tiendront compte du contexte actuel (nouveaux modes d'expressions citoyennes, défiance envers les institutions...) et des missions dévolues au Conseil en 2015 (culture métropolitaine, identité métropolitaine...), et pourront trouver une utilité immédiate, en lien avec l'échéance des élections municipales notamment.

En effet, *au-delà de la question du suffrage universel direct pour l'élection des assemblées métropolitaines*, tributaire d'arbitrages nationaux, faire société² et fabriquer du commun à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg nécessite de donner envie aux métropolitains-nes de vivre et construire ensemble ce territoire, d'être conscients-tes d'appartenir au même territoire de vie et de partager des enjeux communs.

« (...) si la métropole est un moyen privilégié pour lutter contre les défis nouveaux, elle ne peut l'être qu'à la condition que ceux qui font la métropole, les citoyens métropolitains, participent effectivement à sa construction. » Ils sont « la condition nécessaire à l'efficacité de la métropole. »³

À l'heure de la multi-appartenance territoriale des personnes, des mouvements et flux de populations, le politique est une construction permanente qui doit inventer le local et développer le sentiment d'appartenance à un territoire de vie inclusif, qui va du citoyen à la métropole en passant par la commune ou le quartier, en nous interpellant à divers titres :

- Comment mettre en place une démocratie contributive qui accroisse la performance des décisions publiques mises en œuvre au niveau intercommunal ? Comment mobiliser les intelligences citoyennes dans la conception du territoire et enrichir le fonctionnement de l'espace public par la participation du plus grand nombre ?
- Comment dépasser l'image de la seule gestion des équipements pour aller plus encore vers la relation aux habitants, à l'échelle métropolitaine, et pour vivre pleinement la métropole, au quotidien et de manière lisible ?
- Comment conjuguer métropole et proximité ?
- Comment « Ré enchanter la décentralisation en repensant le commun de la démocratie locale »⁴, en modernisant nos pratiques démocratiques pour donner envie aux habitants, les faire se sentir concernés ? ...

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

*Le sociologue Serge Paugam⁵ a mis au centre de ses travaux la notion de lien social, qu'il définit à partir de deux éléments, la reconnaissance et la protection, et autour de 4 volets dont la complémentarité assure l'intégration des individus dans la société : le *lien de filiation*, le *lien de participation électorale*, le *lien de participation organique* et enfin le *lien de citoyenneté*.

Ce dernier repose sur le principe de l'appartenance à une nation qui reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière qui forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. Les droits politiques leur assurent, dans nos démocraties, une participation à la vie publique et sont le signe de leur appartenance à la communauté politique.

Le lien de citoyenneté est également fondé sur la reconnaissance de la souveraineté du citoyen. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme précise : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ». Il trouve également sa source dans la logique protectrice de l'égalité démocratique.

1 - Loïc BLONDIAUX, chercheur au CNRS, enseignant et responsable du Master Affaires Publiques à la Sorbonne

2 - Jean ROTTNER, maire de Mulhouse : « Faire « cité », c'est arriver à créer avec les citoyens une dynamique de construction et d'écoute » - Conférence des villes 22 septembre 2016

3 - Gilles-Laurent RAYSSAC - « Pour l'émergence d'un citoyen métropolitain » - octobre 2010

4 - Daniel BEHAR, géographe, Ecole d'Urbanisme de Paris - Pouvoirs locaux n°109 - février 2017

5 - Serge PAUGAM, sociologue - Le lien social - Que sais-je ? (PUF) - 2013 (dernière mise à jour).

ANNEXE 2 : Cycles de vie d'une politique publique – Démocratie ouverte

*Or, on constate que la France est l'un des pays où le taux de confiance interpersonnelle est le plus faible en Europe (moyenne des réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens », Eurostat, 2013 : note située entre 4 et 5 pour la France). L'existence de ce phénomène implique de mettre en lumière les actions de nature à notamment renforcer la confiance des Français dans les institutions et dans leur avenir individuel et collectif⁶.

*La participation aux élections avec une abstention désormais récurrente, les résultats des élections avec la montée des populismes, le renouveau de formes d'expressions et d'engagements citoyens dans la sphère publique et la vie sociale⁷ (numérique, Gilets jaunes...) et la défiance vis-à-vis des élites sont autant de signes d'une inquiétude démocratique et d'une crise de la représentation que le suffrage universel direct seul ne semble pouvoir apaiser : ainsi, les citoyens envisagent-ils l'action publique comme partagée entre le cadre institutionnel et les activités démocratiques dans leur diversité, élargissant alors la base politique et sociale. Il s'agit donc bien de «réparer» le lien entre habitants et institutions locales.

*En outre, notre délibération du 30 janvier 2015 pointait comme objectif, avec la création du Conseil de développement, de « permettre une meilleure appropriation de l'Eurométropole et de la culture métropolitaine en expliquant l'Eurométropole et en contribuant à construire l'identité métropolitaine avec la société civile ».

Nous lui demandions alors, notamment, d' « assurer une fonction de veille vis-à-vis des questions d'actualité touchant la société, l'agglomération, d'être un relais entre citoyens, acteurs du territoire et élus » et de donner une autre dimension citoyenne à l'Eurométropole. Son travail, réalisé en collaboration avec le CESER et les conseils de développement du Grand Est et intitulé « Vers de nouvelles formes d'expressions citoyennes », montre dans ce domaine son aptitude à formuler des propositions concrètes et concertées⁸.

*Enfin, les réponses au thème coopération transfrontalière, retenu dans le cadre de la contribution le bien-être, nous confortent dans la prise en compte de Kehl dans les travaux du Conseil de développement : en effet, à la question « quelles seraient les coopérations à porter entre Strasbourg et Kehl ? », le sujet des « relations sociales et de la vie citoyenne » arrive en 3^{ème} position.

« **L'homme ne naît pas homme, il le devient.** »

Extrait de l'*Eloge de la folie* d'Erasmus de Rotterdam (1469-1536).

Et le citoyen métropolitain ?

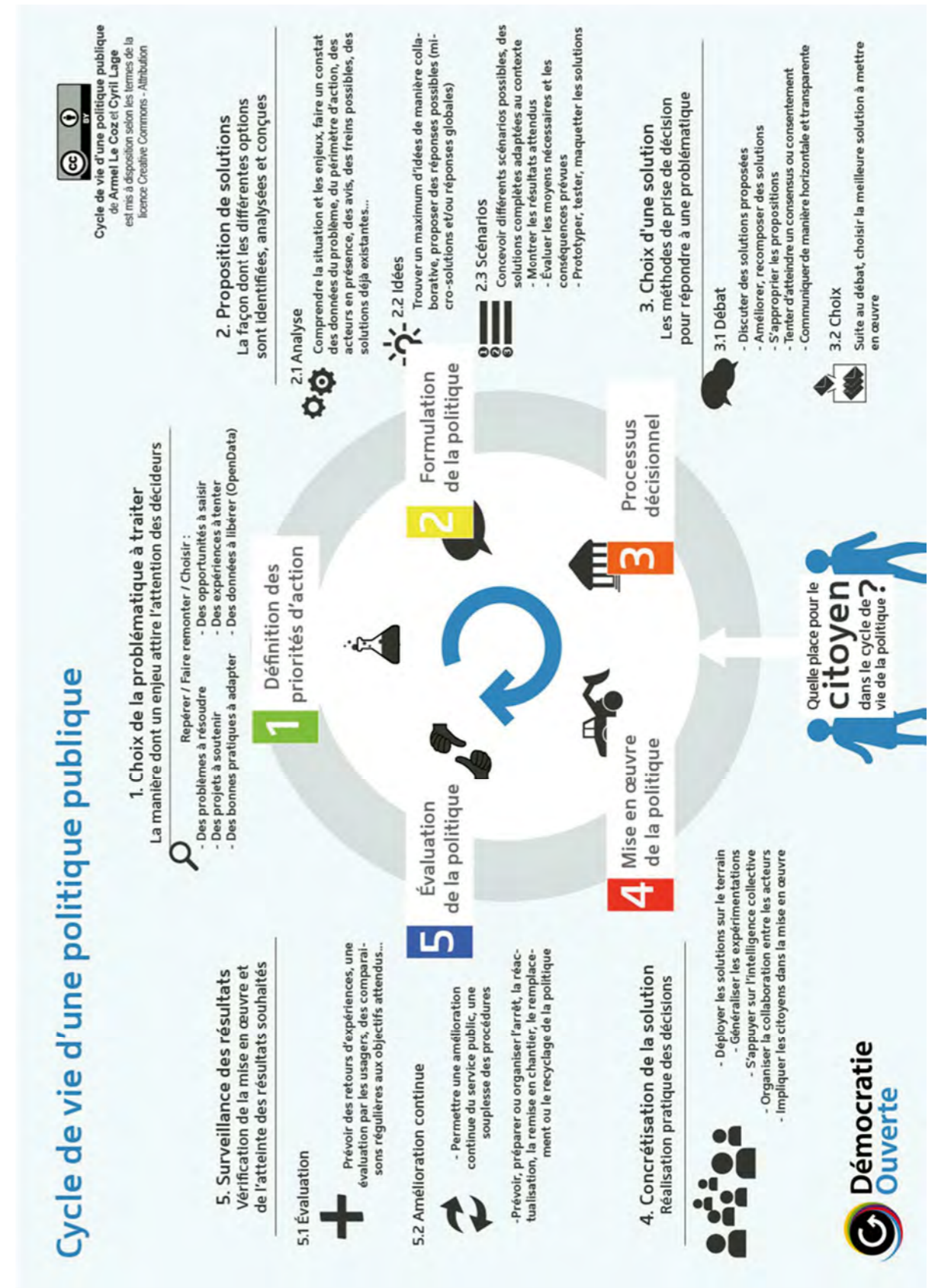
« 3 secondes et un clic ne font pas un citoyen. »

6 – Mathieu PERONA, directeur exécutif de l'Observatoire du bien-être du CEPREMAP- Le bien-être subjectif au service du développement local – Conférence organisée par le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg le 17 octobre 2018.

7 – Les rapports du Conseil d'Etat – Etude annuelle 2018 – La citoyenneté : être (un) citoyen aujourd'hui – septembre 2018

8 – Manifeste du CESER et des conseils de développement du Grand Est – Livre blanc de novembre 2017

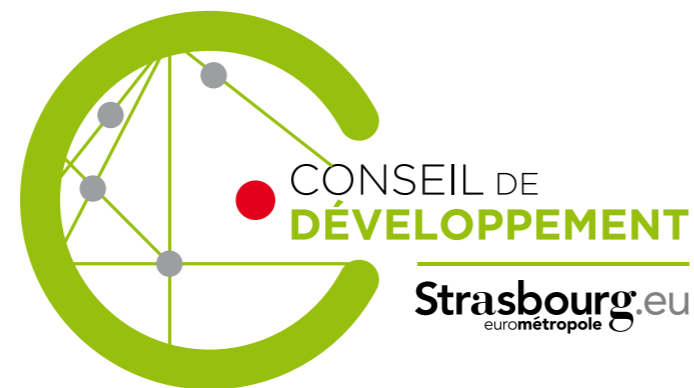
9 – Maurice BLANC, sociologue, membre du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg



Compte rendu Atelier #1

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg [mardi 21 mai]

*Saisine « Comment renforcer le rôle du citoyen
dans l'action publique ? »*



L'ATELIER EN BREF

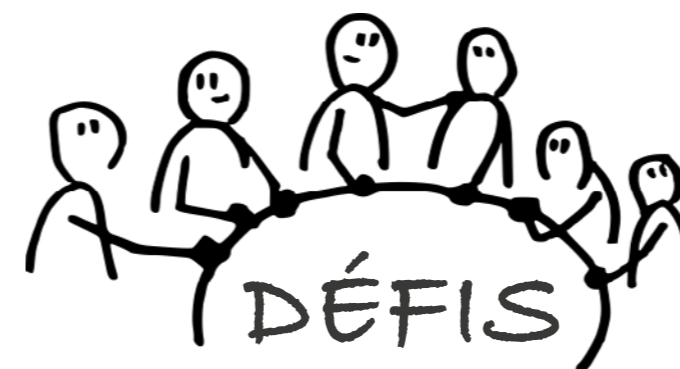
Ce premier atelier ouvrait le temps de co-production sur la saisine de 2019 « comment renforcer le rôle du citoyen dans l'action publique ». Ce temps répond donc à différents objectifs :

- Dessiner collectivement **les enjeux majeurs de la collectivité en matière de démocratie participative**, que nous nommerons « défis » lors de cet atelier.
- **Enrichir et compléter « le portrait du territoire »** (ou état des lieux) par rapport à ces différents défis.
- **Prioriser ces défis** : quels sont ceux auxquels il est urgent d'apporter des réponses ?
- Commencer dessiner **un horizon commun** face aux défis sélectionnées : quels résultats souhaiterions-nous obtenir ? Quel est le scénario idéal de la participation métropolitaine ?
- Implicitement, il s'agit également pour les membres du Codev de tester de nouvelles méthodes de travailler.

Ce premier temps de coproduction était donc l'occasion de confronter les points de vue et perceptions sur les enjeux de la participation citoyenne sur le territoire, mais également de commencer à construire une culture partagée entre les participant.e.s en la matière.

Avant de partir d'emblée sur des propositions d'amélioration des pratiques en matière de démocratie participative, il était nécessaire de poser un état des lieux partagé sur ces pratiques, les spécificités et les faiblesses de la collectivité en la matière (être au clair sur la panorama de ce qui existe, l'historique, les modes de faire et les « règles du jeu » actuelles). Pour ce faire, nous avons partagé certains éléments de constats, notamment issus des travaux de la réunion plénière du Conseil de développement du 25 avril 2019, qui ont été enrichis qualitativement par les participant.e.s lors de l'atelier.

Env. **30** Membres du Codev participants



7 Tables

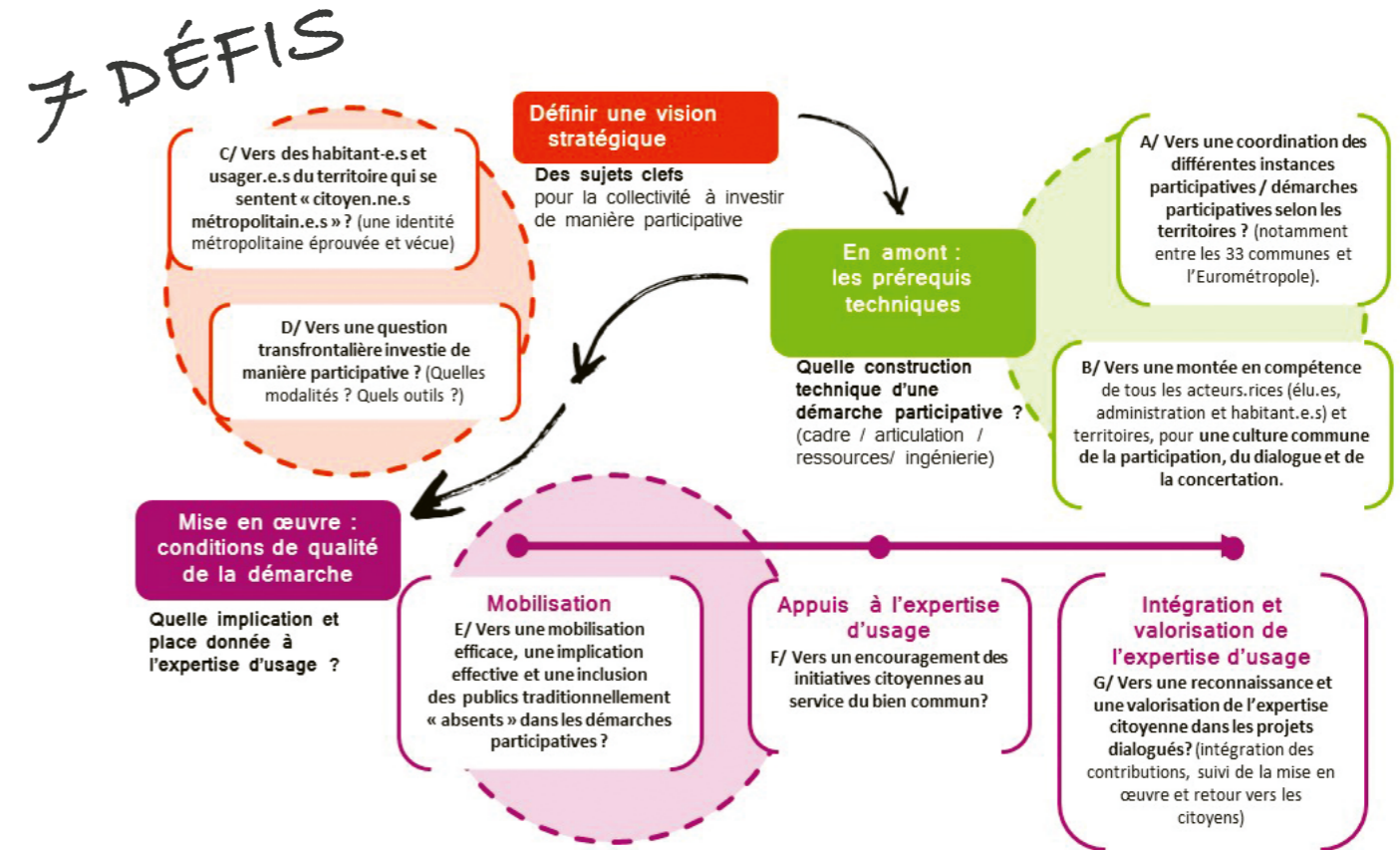
= **7** Défis explorés

4 Défis priorisés collectivement

DÉROULÉ DE L'ATELIER



L'ATELIER EN BREF



Remarques:

- Le compte-rendu qui suit est une synthèse des productions des participant.e.s pour chacun des défis.
 - A noter que les participant.e.s, lorsqu'ils,elles étaient à la table d'un défi *alpha*, ont parfois abordés des choses relevant davantage du défi *béta*. Dans ces cas là, nous avons plutôt replacé dans le présent compte-rendu les réflexions énoncées sous l'intitulé du défi correspondant le mieux (donc *béta* dans le présent exemple).
 - L'exercice sur la « vision citoyenne » a été traité dans une synthèse globale enfin de compte-rendu.
- L'ensemble de ces éléments servira de « matière première » pour l'atelier #2., où elle sera présentée sous un format synthétique propice à poursuivre et concrétiser la réflexion.



DÉFIS A : VERS UNE COORDINATION DES DIFFÉRENTES INSTANCES ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

[11 participants]

priorisé

UN MILLE-FEUILLE D'INSTANCES PARTICIPATIVES

Région

CESER

Département

Instances dédiées

Groupe européen de coopération territoriale (GECT)

Futur instance participative dédiée

Eurométropole de Strasbourg

CoDev

Chaque commune de l'Eurométropole

Selon les moyens, ambitions et visions : organisation de réunions d'information, d'ateliers de coproduction, d'événements... tous indiqués sans distinction comme espace de concertation ou de participation

Échelle du quartier

Conseil de quartier Conseil citoyen

lien ? relations ?



Vos constats

- Flou de ce « qu'est l'Eurométropole » : certain.e.s habitant.e.s ne savent pas qu'ils.elles s'y trouvent.
- Un manque de coopération institutionnelle.
- Difficulté de lecture des travaux des autres instances (fonctionnement en mode « silo » des instances).
- Problème de lisibilité des autres instances de démocratie participative (et de leurs compétences).
- Difficulté dans le relais de l'information des instances (où trouver l'information ?)
- Comment mettre en cohérence ces instances ?
- Le premier défi est de faire participer le.la citoyen.ne au niveau communal d'abord. Il s'agit d'un enjeu de sensibilisation au rôle de citoyen.ne (quel est son pouvoir ?).

Ce qui existe déjà

- Une équipe technique disponible et efficace (en termes de communication).
- Une enquête sur le « bien-être » qui a été réalisée par le Codev.

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- Être formé en tant que membre du CoDev à des principes de démocratie participative.
- Se constituer en tant qu'acteur ayant un rôle « sensibilisation », voire de formateur pour d'autres instances.
- Être moteur dans sa commune pour inciter à la participation (élus comme citoyens).

Autres

- Proposer une cartographie des instances qui existent à l'échelle de l'Eurométropole pour faciliter la coordination.
- Proposer des formations pour monter en compétence.

DÉFIS B : VERS UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE DE TOUS LES ACTEURS.RICES ET TERRITOIRES, POUR UNE CULTURE COMMUNE DU DIALOGUE

[X participants]

priorisé

PAS DE VOCABULAIRE, DÉFINITIONS, SÉMANTIQUE COMMUNES

Information vs Consultation vs Coproduction

PAS DE VALEURS PARTAGÉES

→ Autant de visions que d'acteurs.rices organisant les démarches participatives.

PAS DE VALEURS PARTAGÉES

→ Modalités d'information du public insuffisantes, pas assez pédagogiques, ni adaptées pour permettre l'appropriation de sujets complexes.

Besoin d'une montée en compétences des élu.e.s, des technicien.ne.s et des habitant.e.s.

Constat d'un besoin d'outiller les technicien.ne.s et élu.e.s en termes de conception, d'animation et d'organisation de temps participatifs.

Vos constats

- Beaucoup de sujets sont traités en parallèle par différents acteurs, sans mise en synergie.
- De très grandes disparités dans les pratiques participatives entre les communes → elles n'ont pas les mêmes moyens, ressources et surtout pas les mêmes ambitions.
- Δ vocabulaire pas partagé par tous (culture commune à créer) → mettre les communes sur un pied d'égalité.
- Qu'est-ce qui donnerait envie de s'engager dans ces démarches ? Quelles motivations ? (pour les élus).
- Importance de rassurer / expliquer à l'élu qu'il conserve sa responsabilité / son pouvoir.
- Il faut partir des dispositifs qui existent / les présenter / les valoriser → que les élu.e.s y voient ainsi un intérêt (et non pas qu'ils craignent ces dispositifs).
- Importance donc de l'évaluation de ce qui existe / ce qui fonctionne / decerner les limites aussi.
- Donner envie aux habitant.e.s → permettre une montée en compétence des citoyen.ne.s.

Ce qui existe déjà

- L'ouverture des commissions communales aux citoyens (exemple dans le contexte du Plui).

En tant que CoDev

- Réalisation d'un état des lieux / d'une enquête menée par le CoDev pour décortiquer les différentes pratiques participatives mises en place sur les différentes communes.
 - Enquête dans chaque commune (impartialité de l'instance pour cette tâche).
 - S'inspirer de la méthode utilisée pour le travail sur le lien social (auditions...) : rencontre avec les technicien.ne.s / élu.e.s des communes, mais aussi certain.e.s citoyen.ne.s tiré.e.s au sort afin d'avoir leur ressenti.
 - Établir avec l'aide du Codev des définitions communes / vocabulaire commun + définir des indicateurs de participation citoyenne (diversité des sujets / nombre de participant.e.s).
 - Recherche de bonnes idées qui fonctionnent + benchmark.
- Nota : des membres du Codev ne sont pas acculturés sur ces sujets, besoin donc de formation en interne.

Autres

- Partir des forces associatives / des dynamiques qui existent déjà, s'appuyer dessus, ne pas tout réinventer.
- Prérequis : acculturer les habitant.e.s.
- « Donner envie » aux autres communes → communication → témoignages / revues / journées de rencontres / Réaliser un guide / valoriser ce qu'il se fait / parler des réussites.
- Une « mise en compétition saine » entre les communes sur les pratiques participatives / les challenger / mettre au défi certaines communes.
- Instiller un changement d'échelle → Le Pacte citoyen à l'échelle métropolitaine.
- Créer des indicateurs communs de la participation citoyenne (critère d'intensité...).
- Proposition : thématiser des groupes inter-acteur.rice.s (par métiers).
- Des formations nécessaires pour les acteur.rice.s en situation de mettre en œuvre / animer des démarches.

Pistes pour y répondre

DÉFIS C : VERS DES HABITANT.E.S ET USAGER.E.S DU TERRITOIRE QUI [15 participants] SE SENTENT « CITOYEN.NE.S MÉTROPOLITAIN.E.S » ?

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN, UN CONCEPT FLOU

→ Des habitant.e.s attaché.e.s à l'échelle communale.

Paradoxalement à leurs modes de vie (on travaille, dort, fait son sport ou ses loisirs et fait ses courses rarement dans la même ville), les citoyen.ne.s ne perçoivent pas le territoire métropolitain comme un territoire de proximité, un territoire vécu. Ils.Elles ne se sentent pas concerné.e.s par les projets métropolitains.

L'INSTANCE MÉTROPOLE, UN RÔLE MÉCONNU

→ Les habitant.e.s ne connaissent pas ou de manière incomplète les compétences de l'Eurométropole, qui est souvent perçue comme une simple instance « gestionnaire » et non une instance de proximité, de dialogue et de projet.

ses compétences

- **Aménagement de l'espace métropolitain.**
- **Développement et aménagement social, économique et culturel.**
- **Gestion des services d'intérêt collectif.**
- **Politique locale de l'habitat.**
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.**

Vos constats

- Les compétences de l'Eurométropole sont floues pour les citoyens, car pas aisément accessibles.
- Quelle articulation entre l'EMS et Strasbourg ? Quels services communs ?
- Différentes échelles d'appartenances, mais la proximité domine.
- Avant tout une forte identité du quartier lié à la proximité qui persiste (surtout pour les QPV).
- Dans les représentations des habitant.e.s « les mairies sont responsables de tout ».
- Les citoyen.ne.s ne votent pas directement pour les élu.e.s métropolitain.e.s donc cela pose une distance implicite.
- Problème des communes qui « ne passent pas les messages de l'EMS ».
- Situation de « compétition » entre les communes, ainsi qu'entre l'EMS et les communes.
- Importance de la terminologie qui joue sur le sentiment d'appartenance (ex : Eurométropole de Strasbourg vs Nantes Métropole).

Ce qui existe déjà

- Magazine de l'Eurométropole de Strasbourg.
- Organisation des transports en commun (sauf les vélos) par l'Eurométropole, mais cela reste à améliorer.
- Gestion des déchets.

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- Favoriser une représentation équitables des 33 communes dans le CoDev.

Autres

- Un passeport eurométropolitain (exemple de NY : carte d'identité de NY).
- Créer un site internet propre à l'Eurométropole pour la participation et non pas uniquement sur Strasbourg.
- Développer la communication des maires sur tous les projets de l'Eurométropole (ex : via bulletin communal, 1 page, 1 lien sur l'info).
- Fusionner les 33 communes ?
- Mettre en valeur 2/3 domaines / compétences intercommunales, qui touchent directement les habitant.e.s.

DÉFIS D : VERS UNE QUESTION TRANSFRONTALIÈRE [9 participants] INVESTIE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE ?

UN TERRITOIRE EUROMÉTROPOLITAIN...

→ La frontière franco-allemande n'est pas une barrière mais plutôt un pont entre deux territoires vécus ensemble : en témoigne le tram reliant Strasbourg à Kehl.

...PEU INVESTI DANS LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

→ Quels sujets concernent les français.e.s et allemand.e.s du territoire ? Quels sujets seraient-ils pertinents d'ouvrir à une réflexion transfrontalière ? Comment renforcer la coopération transfrontalière ?

Vos constats

- Une pratique du transfrontalier sans pour autant connaître les habitant.e.s en face (Quelles pratiques ? Quelles habitudes ?
- Pratique du « Burger dialog » en Allemagne.
- Ignorance de ce qui se passe chez le voisin → rôle des médias à jouer.
- Souvent une posture qui se rapproche « acteur.rice.s = consommateur.rice.s ».
- Des tentatives déjà de faire venir des habitant.e.s de Kehl, mais ce sont des français habitant Kehl qui sont venus... .
- Exemple de la tarification du tram avec des pratiques différentes selon les pays : ainsi qui gère un bien commun ? Quelle norme appliquée ? → échanges entre les professionnel.le.s / technicien.ne.s à améliorer.
- Exemple du PLUi = ambition de proximité des territoires implique une information préalable / une concertation nécessaire.

Ce qui existe déjà

- Dispositif « lire et faire lire », mené par la Ligue de l'Enseignement qui organise cette opération à l'échelle franco-allemande → touche le jeune public.
- Existence de jardins d'enfants franco-allemand avec une langue partagée.
- Des évènements festifs communs (courses, concerts...)

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- Constat : dynamisme encore insuffisant du Codev en la matière.
- Faire intervenir des personnes extérieures au CoDev pour insuffler une dynamique en ce sens.

Autres

- Le tram comme « trait d'union » (objet de rapprochement).
- Apporter un soutien aux initiatives participatives transfrontalières (par exemple un label de soutien).
- Organiser un rallye pédestre transfrontalier.
- Communiquer davantage (développer une compréhension mutuelle des langues) ou une communication pourrait se faire en anglais / 3 langues ?
- Définir le bien commun, les sujets partagés.
- Se connaître.
- Faire émerger une « 3^{ème} réalité » transfrontalière (institution, culture...)
- Ne pas être « trop institutionnel » dans les sujets / initiatives transfrontalières.

DÉFIS E : VERS UNE MOBILISATION EFFICACE, UNE IMPLICATION EFFECTIVE ET [17 participants] UNE INCLUSION DES PUBLICS TRADITIONNELLEMENT « ABSENTS » ?

priorisé

UN MANQUE DE DIVERSITÉ DANS LA PARTICIPATION

→ On constate que ce sont toujours « les mêmes » qui participent.

Certains publics sont difficiles à mobiliser : jeunes adolescent.e.s, cadre actif (femme), population issue des quartiers politiques de la ville...

On constate donc un réel enjeu d'associer les citoyen.ne.s dans leur diversité et leurs composantes démographiques, sociologiques, générationnelles, culturelles.

DES MODALITÉS ET OUTILS DE MOBILISATION A RÉINTERROGER

→ Des organisateurs.rices qui se sentent souvent impuissants face au manque de participation.

De multiples questions sur : comment **donner envie** de participer ? comment **donner confiance** en la valeur de sa parole et l'utilité de sa participation ? Comment **entretenir l'envie** de participer sur des projets de longs termes ? etc.

Vos constats

- Défi qui touche le CoDev mais pas que...
- Les personnes présentes à ces dispositifs sont toujours les mêmes (profils similaires).
- Les personnes absentes sont tout de même des actifs → manque de temps (créneaux pas adaptés...)
- Des instances de participation trop encadrées (pas de souplesse) → peu de dispositifs participatifs *ad hoc*.
- Beaucoup d'obligations réglementaires (pas forcément efficaces).
- Des difficultés d'accessibilité : des difficultés de déplacement pour certain.e.s / une manque de disponibilité aux temps proposés / les outils numériques pas forcément accessibles / le sentiment d'un « manque d'écoute » de l'expertise citoyenne parfois / pas de réseaux et relais pour mobiliser.
- Il faut être vraiment volontaire pour participer à ce type de dispositif → démarche personnelle.
- Des sujets qui ne sont pas mobilisateurs (peu d'intérêt) → les citoyen.ne.s ne se sentent pas concernés par le sujet / pas d'enrichissement personnel.
- Sentiment d'un manque d'écoute des responsables politiques.
- Enjeu de « rétrécir l'écart » entre l'élu.e et l'habitant.e.

Ce qui existe déjà

- Des supports de communication (plus ou moins attractifs).
- Des PLU avec enquête publique (mais peu de lisibilité).
- Des stands comme à la Foire Européenne / des cafés débats.
- Des instances comme les Conseils de quartier.
- Exemple de Kingersheim qui mènent des démarches participatives.
- Le budget participatif à Strasbourg.

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- D'abord analyser les raisons d'une participation parfois limitée des membres du CoDev

Autres

- Sensibiliser + cibler précisément le public que l'on souhaite faire venir.
- Communiquer par d'autres biais / formats plus dynamiques → « aller vers ».
- Mieux travailler sur la transmission de l'information / trouver d'autres moyens de communication.
- Trouver les bons leviers d'intérêts.
- Imaginer d'autres formats de participation (plus festifs), favoriser certains outils « décalés ».
- Organiser davantage de formats type grand débat.
- Favoriser les échantillons participatifs (tirage au sort, cf. cours d'assises...)
- Mieux animer (utiliser des techniques d'animation appropriées).
- Faire travailler l'administration sur l'appropriation des sujets concertés.
- Étendre le site « participation » de Strasbourg à l'échelle de l'Eurométropole.

DÉFIS F : VERS UN ENCOURAGEMENT DES INITIATIVES CITOYENNES AU SERVICE DU BIEN COMMUN ? [10 participants]

priorisé

PEU D'INITIATIVES VENANT DES CITOYEN.NE.S

→ Il existe peu d'initiatives réellement citoyennes (du bas [« les gens »] vers le haut [les élu.e.s et technicien.ne.s]) qui sont ensuite soutenues et fertilisées par la collectivité. Les projets participatifs vont plutôt du haut vers le bas (c'est-à-dire que les projets sont proposés par les instances publiques, puis soumis aux regards habitants).

Cette situation pose plusieurs questions : comment « consolider » l'expertise d'usage et sa légitimité ? Comment favoriser l'émergence de propositions citoyennes ? Comment donner une « liberté de proposition » ?

Vos constats

- Des propositions existantes qui ne sont pas considérées.
- Un manque de réponses par rapport aux productions participatives.

Des facteurs qui rendent difficiles l'émergence d'initiatives citoyennes :

- Il est difficile de pousser l'individu au collectif (intérêt particulier → intérêt général).
- Comment se réunir librement dans les quartiers ? Quelles ressources ?
- À qui s'adresser ? Pas de « facilitateur.rice »
- Un sentiment de manque de légitimité.
- La nécessité d'un collectif organisé par la suite pour porter l'initiative.

Ce qui existe déjà

- Le référendum / droit de pétition.
→ Des dispositifs / instances existent déjà et qui permettent de légitimer l'expertise citoyenne. Il s'agit d'un premier niveau de participation « encadré », qui peut favoriser par la suite les initiatives citoyennes « autonomes ».
- Les conseils de quartier.
- Les rencontres des associations pour certains sujets.
- Les échanges en proximité avec les élu.e.s de quartier.

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- Les idées ci-dessous visent à faire du CoDev une instance « passerelle » entre les initiatives citoyenne et la collectivité, il aurait ainsi un rôle de mise en lumière de ces dernières.
- Une modalité pour pouvoir présenter au CoDev une idée partagée / une initiative (ainsi développer un rôle de passerelle / d'intermédiaire du CoDev).
- Organiser des synergies entre les personnes sur une même idée (à l'intérieur du CoDev).
- Participation à l'Eurodistrict (représentation).
- Mettre en place un bureau de prise en compte des demandes.
- Faciliter la mise en lien des élu.e.s avec le Codev.
- Développer une représentativité plus importante des membres du CoDev (hétérogénéité des profils des membres).

Autres

- Faire porter les initiatives par les associations.

DÉFIS G : VERS UNE RECONNAISSANCE ET UNE VALORISATION DE L'EXPERTISE CITOYENNE DANS LES PROJETS DIALOGUÉS ?

Intégration des contributions, suivi de la mise en œuvre et retour vers les citoyen.ne.s

UNE ABSENCE DE MÉTHODOLOGIE PARTAGÉE, DE « CONTRAT » PARTAGE AVEC LE.LA CITOYEN.NE

Autant de visions que d'acteurs.rices organisant les démarches participatives.

Issu de la multiplicité des pratiques et de l'absence de sémantique ou de méthodes partagées (cf. défi A et B), le diagnostic des pratiques participatives locales révèle une confusion trop récurrente de ce à quoi sert la participation.

Les productions réalisées lors d'ateliers, les avis émis lors de réunions de consultation, les informations remontées par les usager.e.s à la collectivité : que deviennent-ils ? En quoi nourrissent-ils les décisions publiques ?

D'ailleurs sont-ils vraiment pris en compte et pourquoi ?

COMMENT DONNER CONFIANCE EN LA PARTICIPATION

Pour éviter un défilé des participant.e.s cette situation pose la question des règles à mettre en place dès l'amont de la dynamique.

Comment valoriser la parole citoyenne ?

Vos constats

- Une difficile articulation entre démocratie participative et représentative.
- CoDev : newsletter de l'instance mais non partagée aux autres citoyen.ne.s → Peut-être existe-t-il un intérêt de faire plus de communication sur le CoDev → Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?
- On sait plus ou moins ce que deviennent les contributions du CoDev → elles participent à la réflexion des élu.e.s, pas à 100%, mais il y a une bonne valorisation.
- Problématique → les règles sont parfois très techniques, elles dépassent les compétences du CoDev, pour les membres c'est juste une sensibilité (notamment pour les projets liés à l'urbanisme).
- Expérience personnelle : lors d'une consultation par internet, l'un des membres du CoDev a envoyé plusieurs mails mais n'a obtenu aucune réponse → cela pose alors la question du « à quoi ça sert ».
- Problème : on ne sait pas ce que les élu.e.s reprennent et transforment en décisions...
- Souvent les décisions ne sont pas expliquées ou il est du moins difficile de trouver l'information à ce propos.
- Sur certains sujets, comme l'urbanisme, c'est plus simple de valoriser les productions car cela se termine par des réalisations concrètes.
- La reconnaissance = un outil de mobilisation étroitement lié (cercle vertueux pour poursuivre l'implication).

Ce qui existe déjà

- Le budget participatif sur la ville de Strasbourg (1 million d'euro).
- « tell my city » = une application pour faciliter les signalements.

Pistes pour y répondre

En tant que CoDev

- Rôle possible du CoDev : faire le retour auprès des citoyen.ne.s : expliquer / informer / mobiliser (rôle d'intermédiaire).
- point de vigilance : ce n'est pas au CoDev d'expliquer pourquoi la décision a été prise (aux élu.e.s d'assumer).
- Idée : intégrer à l'ordre du jour ce qui émane du CoDev (à chaque conseil), [nota : pour le Ceser présentation directe aux élu.e.s].

Autres

- Trouver des formats pour valoriser la participation des citoyen.ne.s ayant participé en tant qu'acteur.rice d'une instance participative → importance de valoriser et reconnaître les travaux.
- Bien prendre en compte l'avis des instances participatives : justifier ce qui a été pris en compte / ou pas et pourquoi.
- Pour faciliter la reconnaissance de l'expertise citoyenne : mettre en place une vraie eco-construction (mettre autour de la table expert.e.s techniques et citoyen.ne.s dès le départ).

LA VISION CITOYENNE FACE À CES DÉFIS

Dans la peau d'un.e habitant.e face à une démarche participative...



- « - J'ai besoin d'informations plus claires et être touché.e par une mobilisation efficace.
 - Être au courant des sujets concertés, mais aussi des démarches qui existent.
- J'ai besoin de plus de temps (disponibilité).
- Des sujets qui me touchent, m'intéressent (qui ne sont pas trop « institutionnels »).
 - Que l'on parle de choses concrètes, de la vie de tous les jours.
- Des formats conviviaux et festifs qui me donne envie de m'impliquer.
- J'aimerais avoir une forme de « retour sur investissement ».
- Que l'on me fasse un retour sur les décisions prises et leurs justifications.
- Je veux comprendre comment seront utilisés mes propositions.
- Que ma production soit valorisée, être sûre que mon investissement serve à quelque chose.
- Je n'ai pas le temps...
 - La compatibilité vie personnelle / vie professionnelle.
- J'ai peur d'être « frustré.e » de la prise en compte de ma production.
- Il n'y a pas de démarches dans ma commune.
- J'ai peu d'informations, et d'autant plus si je ne décide pas de m'y intéresser de près (ma démarche doit forcément être proactive).
- Je ne connais pas le rôle / les compétences de l'Euro-métropole de Strasbourg, ce qui m'intéresse c'est ce qu'il se passe dans mon quartier.
- Je ne me sens pas légitime à participer à ce type de démarche.
- Il n'y pas de lieux ou d'espaces identifiés, qui « incarnent » ces démarches participatives.
- Je ne me sens pas avoir une identité métropolitaine.
- C'est difficile de s'impliquer si l'on ne fait pas déjà parti d'une association ou d'un syndicat... »

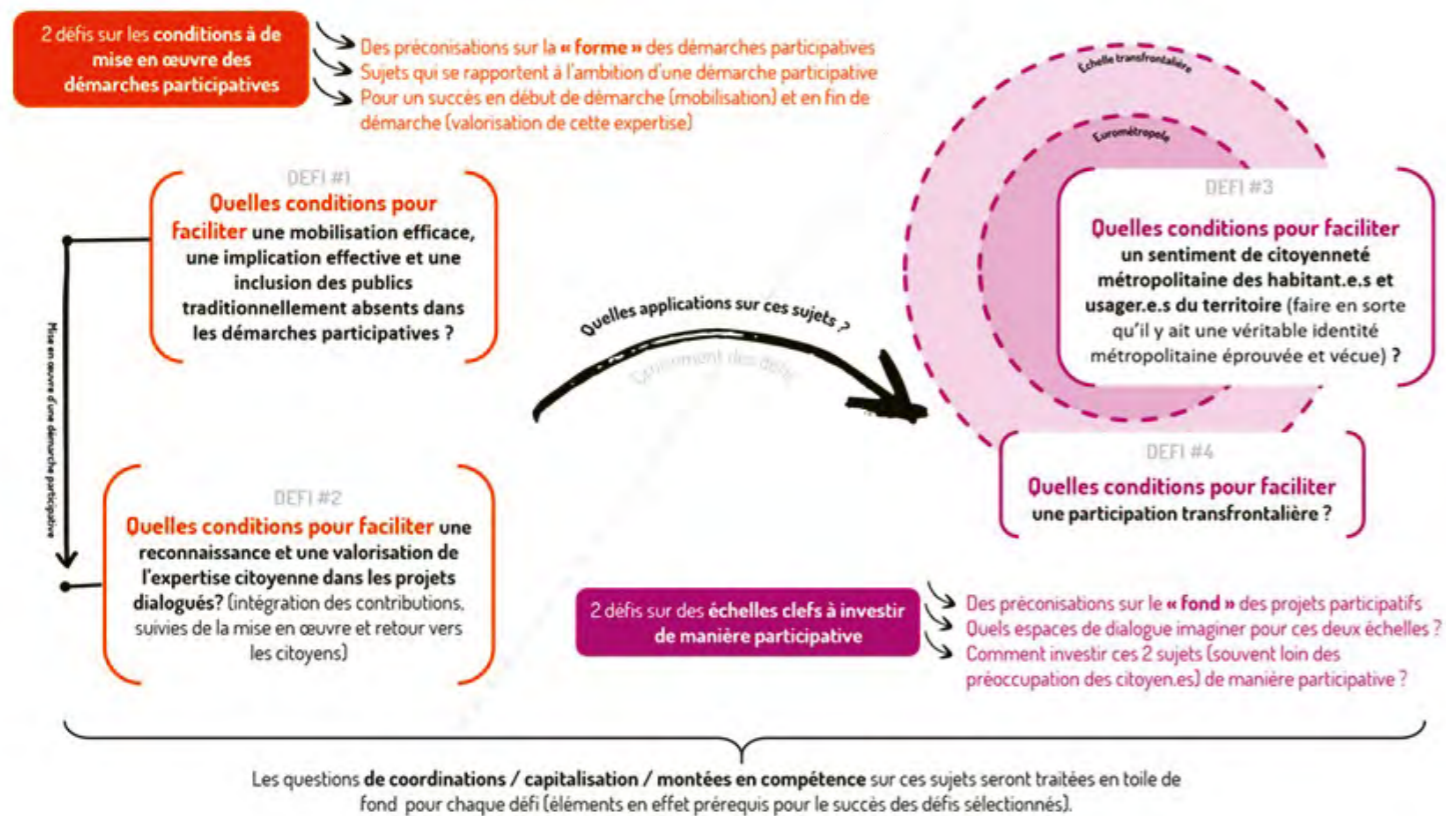
DÉFIS PRIORISÉS

L'ambition initiale était de sélectionner 3 défis, toute fois au vu des débats et des échanges, le choix a été fait de se concentrer sur 4 défis :

- 2 défis qui interrogent les conditions de mise en œuvre des démarches participatives (défi 1 et 2).
- 2 défis qui interrogent les échelles / sujets à investir de manière participative (défi 3 et 4).

Ces défis seront ainsi traités de manière croisée.

Il s'agira ainsi d'opérationnaliser les préconisations des défis 3 et 4 à travers le cadre des défis 1 et 2.



DÉFIS PRIORISÉS (détail problématique)

2 défis sur les **conditions à de mise en œuvre des démarches participatives**

DÉFI #1

Quelles conditions pour faciliter une mobilisation efficace, une implication effective et une inclusion des publics traditionnellement « absents » dans les démarches participatives ?

Il s'agit de s'interroger sur les moyens, outils, astuces, méthodes pour parvenir à mobiliser (faire venir, susciter l'envie de participer et un sentiment de légitimité: « j'ai le droit / mon mot à dire ») ces publics aux temps de concertation mais aussi à entretenir cette envie et cette motivation dans la durée.

- Comment parer au défi prégnant de la mobilisation ?
- Quels leviers et conditions favorables pour favoriser l'expression et la participation citoyenne ? Quels vecteurs de mobilisation / motivation / sensibilisation / d'appropriation ?
- Comment palier la distance géographique, sociale, voir culturelle de certaines démarches participatives ?
- Comment inclure les traditionnel.le.s absent.e.s / « publics invisibles » dans les démarches participatives ?
- Comment « donner envie » aux acteurs.rices de s'impliquer ? Susciter l'intérêt ? Comment rendre les démarches attractives ?
- Comment faire en sorte que « mon.ma voisin.e de palier » viennent participer à des projets concertés et comment le.la convaincre qu'il.elle a effectivement un rôle à jouer, que sa voix est importante / utile / qu'elle a de la valeur ?
- Comment « aller vers » ?
- Pour quels publics privilégier les efforts de mobilisation ?
- Comment identifier les publics à mobiliser ?
- Faut-il imaginer d'autres dispositifs, plus adaptés, plus spécifiques, plus proches pour écouter ceux.celles qu'on dénomme souvent les « sans voix » ?
- Comment responsabiliser les participant.e.s ?
- Comment susciter et créer un « empowerment » ?
- Comment éviter l'essoufflement des dynamiques (baisse de la mobilisation à mesure de l'avancée du projet) ?
- À quelles phases des démarches mobiliser ?

DÉFI #2

Quelles conditions pour faciliter une reconnaissance et une valorisation de l'expertise citoyenne dans les projets dialogués ? (intégration des contributions, suivies de la mise en œuvre et retour vers les citoyen.ne.s).

Il s'agit d'interroger l'intégration et la valorisation de l'expertise d'usage dans les décisions publiques.

- Comment faciliter la prise en compte de l'expertise d'usage dans les projets dialogués ?
- Comment reconnaître et valoriser l'expertise citoyenne dans les projets dialogués ? Percevoir son impact ?
- Comment faire un retour aux citoyen.ne.s sur leur participation ? Quelle reconnaissance ? Quelle valorisation ?
- Quelles conditions mettre en œuvre pour assurer et veiller à une prise en compte de la parole habitante / usagère et pour communiquer correctement sur cette prise en compte ?
- Quelle traçabilité des productions ? Comment matérialiser les engagements issus de ces démarches ?
- Comment permettre aux citoyen.ne.s d'obtenir un retour sur les suites données aux propositions faites ou discutées ?

DÉFIS PRIORISÉS (détail problématique)

2 défis sur des **échelles clefs à investir de manière participative**

DÉFI #3

Quelles conditions pour faciliter un sentiment de citoyenneté métropolitaine des habitant.e.s et usager.e.s du territoire (faire en sorte qu'il y ait une véritable identité métropolitaine éprouvée et vécue) ?

Comment donc sensibiliser / convaincre les habitant.e.s qu'ils.elles sont parties prenantes de cette Eurométropole ? Comment générer un sentiment de citoyenneté métropolitaine et inciter à la participation sur les projets métropolitains ?

- Comment faire « Métropole » ?
- Quelle démarche initier pour favoriser l'appropriation de la Métropole par les citoyen.ne.s ?
- Comment renforcer l'appartenance des citoyen.ne.s au « Projet Métropolitain » ? Quel est ce projet ?
- Quelles démarches participatives sur des sujets de portée métropolitaine ? Quel « commun » métropolitain à construire ?
- Comment consolider la démocratie territoriale dans un paysage institutionnel renouvelé ?
- Comment rendre les décisions / projets métropolitains lisibles par les citoyen.ne.s ?
- Au-delà des habitant.e.s quelle place donner aux usager.e.s du territoire (les professionnel.le.s, associations, touristes, ...) ?
- Trouver des sujets de travail.

DÉFI #4

Quelles conditions pour faciliter une participation transfrontalière ? (Quelles modalités ? Quels outils ?)

Quels sujets sont susceptibles de réunir l'intérêt des eurométropolitain.e.s allemand.e.s et français.es ?

- Comment travailler avec les citoyen.ne.s sur l'enjeu transfrontalier ?
- Comment investir ce sujet de manière participative ? Quelles initiatives promouvoir ?
- Comment mettre en œuvre une participation transfrontalière ?
- Quelle place propice de l'espace transfrontalier pour la création d'espaces de dialogue et de débat citoyens ?
- Quels leviers pour une citoyenneté transfrontalière ?
- Quels sujets investir à travers cette participation transfrontalière ?

PROCHAIN ATELIER : 20 JUIN

Lors du deuxième atelier il s'agira notamment :

- Questionner les facteurs de succès qui permettent de contribuer à la réussite de chaque défi.
- Questionner les écueils à éviter pour maximiser le succès de chaque défi.
- Esquisser des préconisations opérationnelles pour y répondre.

Les pistes proposées lors des précédentes saisines et / ou de l'Atelier #1 seront synthétisées et proposées comme matière première pour ce temps de travail.

3 ateliers de co-production programmés

Atelier #1

1. État des lieux partagé sur les pratiques, les spécificités et les faiblesses de la collectivité en la matière : portrait partagé de l'Eurométropole sur le sujet de la saisine.
2. Dessiner collectivement les enjeux majeurs (les prioriser)

21 mai

Atelier #2

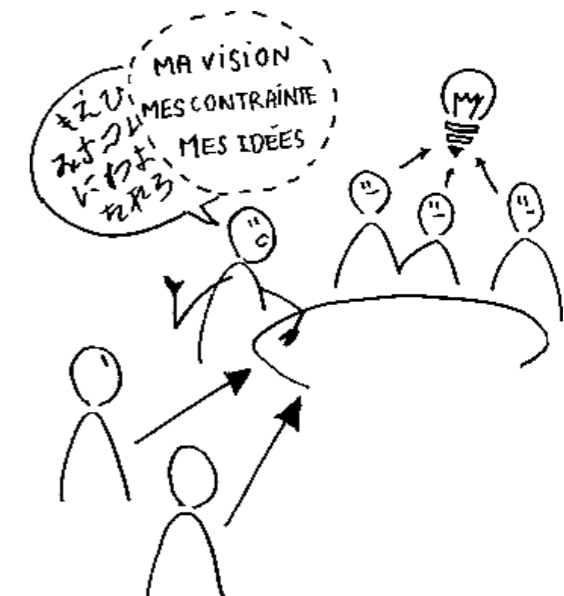
Esquisse de préconisations opérationnelles répondant aux enjeux identifiés lors du précédent atelier

20 juin

Atelier #3

Précision des préconisations opérationnelles prioritaires, définies lors de l'atelier #2

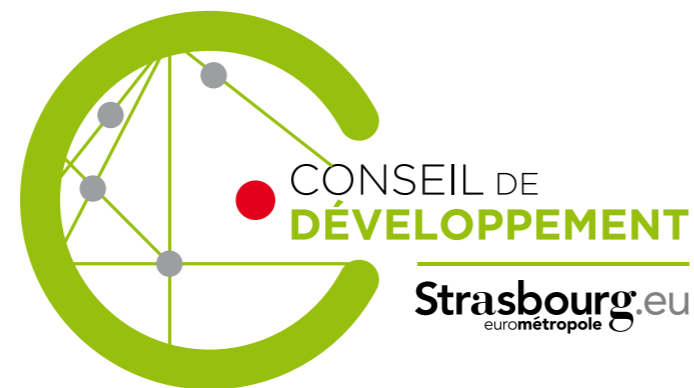
10 octobre



Compte rendu Atelier #2

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg [jeudi 20 juin]

Saisine « Comment renforcer le rôle du citoyen
dans l'action publique ? »

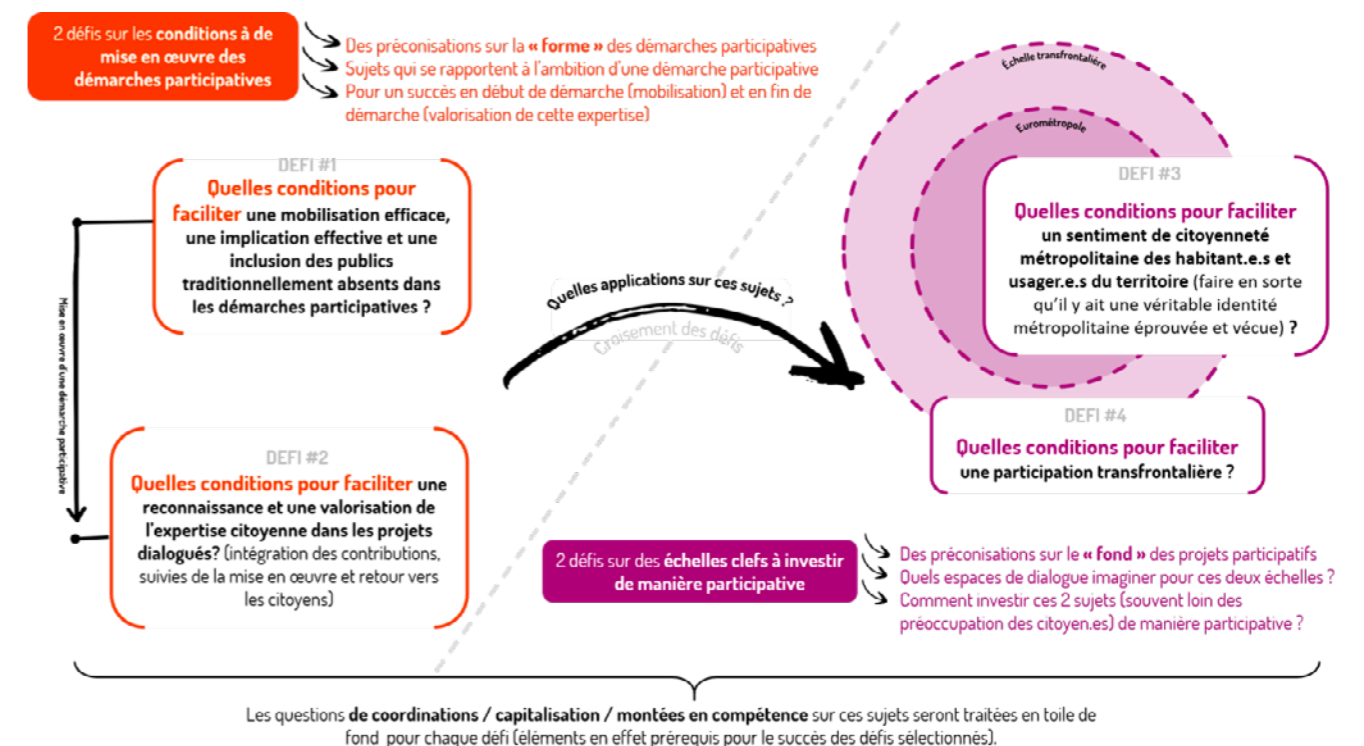


L'ATELIER EN BREF

Ce deuxième atelier poursuit le temps de co-production autour de la saisine de 2019 « comment renforcer le rôle du citoyen dans l'action publique ? » Ce temps répondait donc à différents objectifs:

1. Réfléchir à des préconisations (des actions) concrètes répondant aux 4 défis sélectionnés par les membres du CoDev participants de l'atelier#1 :
 - A. Quelles conditions pour faciliter une **mobilisation efficace**, une **implication effective** et une **inclusion des publics** traditionnellement « absents » dans les démarches participatives ?
 - B. Quelles conditions pour faciliter une **reconnaissance** et une **valorisation** de l'expertise citoyenne dans les projets dialogués ?
 - C. Quelles conditions pour faciliter un sentiment **de citoyenneté métropolitaine** des habitant.e.s et usager.e.s du territoire (faire en sorte qu'il y ait une véritable identité métropolitaine éprouvée et vécue) ?
 - D. Quelles conditions pour faciliter une **participation transfrontalière** ? Quelles modalités ? Quels outils ?
2. Encourager des préconisations hybrides / transversales qui répondent à plusieurs défis à la fois.
3. Intégrer à la démarche réflexive des personnes extérieures au CoDev.

Pour rappel le premier temps a permis de poser un état des lieux partagé sur les pratiques, les spécificités et les faiblesses de la collectivité sur les questions de participation citoyenne. In fine l'assemblée présente a souhaité sélectionner 4 défis à approfondir. 2 de ces défis interrogent les conditions à de mise en oeuvre des démarches participatives (défis 1 et 2) les 2 autres interrogent plutôt les échelles sujets à investir de manière participative (défis 3 et 4). Ce second temps de coproduction visait donc à poursuivre la construction d'une culture partagée en matière de participation citoyenne avec une vision non plus analytique présente mais une vision prospective d'amélioration. L'objectif de l'atelier #2 consistait donc à traiter les 4 défis de manière croisée les préconisations des défis 1 et 2 doivent opérationnaliser le cadre général établi au travers des défis 3 et 4.



DÉROULÉ DE L'ATELIER

Env. **30** Membres du CoDev participant.e.s

Env. **20** Participant.e.s extérieur.e.s au CoDev

Env. **50** Esquisses de préconisations



1.

Introduction

30mn

Présentation
des défis
sélectionnés

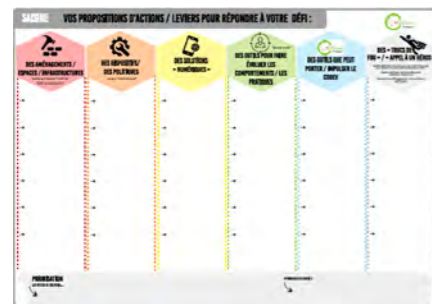


2.

Projections sur
les défis

30mn

Répartition en
sous-groupes et
appropriation
des défis



Grille pour classer
les fiches idées

3.

Priorisation
et
restitution

60mn

Préconisations



Support fiches idées

4.

Priorisation
et
restitution

30mn

3 préconisations
présentées par
groupe



NOTA : une séquence de croisement des défis était initialement prévue. Elle fut supprimée pour privilégier le travail sur les préconisations.

SÉQUENCE 1 : S'APPROPRIER LES DÉFIS

Lors de la préparation de cet atelier #2, nous avons établi qu'il était majeur, avant de commencer toute proposition d'actions de bien définir chaque défi. Les nouveaux.elles participant.e.s devaient s'approprier leur défi et tou.te.s devaient se mettre d'accord sur les ambitions du défi (Pourquoi agir sur cette question ?) avant d'établir les meilleures réponses à apporter (Comment répondre à l'ambition posée ?). La première séquence devait répondre à cet objectif : Via le défi X, où voulons-nous en venir ? Quels sont nos objectifs ?

DÉFI #1

Quelles conditions pour faciliter une mobilisation efficace, une implication effective et une inclusion des publics ?

Tout le monde doit-il participer ? Pourquoi ?

Cette notion a fait débat. Plusieurs personnes pensent que la participation de tou.te.s est importante :

- Pour « faire société », tout le monde doit pouvoir, s'il.elle le souhaite être associé.e aux projets d'intérêt collectif.
- Pour assurer la cohésion sociale.
- Pour légitimer l'action et les décisions avec la participation d'un public représentatif.
- Pour que tous les points de vue puissent être exprimés.
- Pour faire remonter des problématiques du quotidien que seule.s des citoyen.ne.s peuvent connaître et noter.

Pour d'autres, elle doit être plus ciblée pour être pertinente ;

- Seules les personnes concernées, impactées par le projet et/ou compétentes doivent être appelées à participer.
- Les citoyen.ne.s qui se portent volontaires doivent également être reçus.e.s.
- Il est nécessaire de faire participer des personnes investies.
- Tout le monde ne se sent pas concerné par les projets concertés. Il ne s'agit pas d'obliger qui que ce soit. En revanche, il serait pertinent de mobiliser les personnes qui ne se sont pas posé la question. Peut être qu'en mettant en place une méthode de mobilisation adaptée, elles y trouveraient leur intérêt.

Dans tous les cas, tou.te.s partagent l'idée que s'il y a participation, celle-ci doit se faire le plus en amont possible du projet et de la décision.

Qu'est-ce qu'une mobilisation « efficace » ?

Le groupe a parfois confondu « participation » et « mobilisation ». Pour rappel, la mobilisation consiste à faire venir les citoyen.ne.s aux temps participatifs. La participation est le processus même de concertation, de coproduction.

Ainsi, les participant.e.s ont indiqué qu'une participation efficace était une participation où le travail produit et les avis émis étaient effectivement entendus et écoutés par celles et ceux qui prennent les décisions. Ils.elles ont également évoqué l'importance de parvenir à un consensus pour que la participation soit productive.

Il a été également rappelé l'importance de la valorisation du.de la participant.e en assurant notamment un suivi du projet avec eux elles (cf. défi 2).

Conclusion : La notion de devoir et de pouvoir a été opposée par le groupe. Tout le monde devrait pouvoir participer. Pour cela, un ensemble d'outils et de méthodes adaptés doit être mis en œuvre. En revanche, pour éviter une absence de cohésion de ces dispositifs et donc s'assurer de l'efficacité de la mobilisation, il est essentiel de bien définir qui souhaitons nous voir participer sur quel projet / échelle etc.

SÉQUENCE 1 : S'APPROPRIER LES DÉFIS

DÉFI #2

Quelles conditions pour faciliter une reconnaissance et une valorisation de l'expertise citoyenne ?

Qu'apporte une concertation avec les citoyen.ne.s dans la réalisation de projets publics ? Quelle utilité de la contribution citoyenne ?

Certain.e.s participant.e.s portent à l'attention des autres des points de vigilance, aspects négatifs voire des doutes quant à l'intérêt de la démarche participative :

- *ça n'apporte pas grand chose.*
- *ça rallonge les délais et crée un phénomène de réunionite.*
- *Pour légitimer l'action et les décisions avec la participation d'un public représentatif.*
- *La concertation n'a de sens que si les élu.e.s jouent le jeu et reconnaissent l'expertise citoyenne.*

Pour d'autres, la concertation permet l'amélioration d'un projet grâce à l'émulation d'idées mais aussi en portant à la connaissance des décideur.se.s les besoins et désirs des citoyen.ne.s. De ce fait, ça ne peut qu'améliorer l'adhésion et l'acceptabilité du projet.

Quelle différence faites vous entre « rendre compte » et « valoriser » ?

« Rendre compte » implique pour les participant.e.s quelque chose de plus informatif, il s'agit de faire un retour et que les décideur.se.s justifient leurs choix suite à une instruction technique (ils.elles ne sont donc pas tenu de respecter l'avis citoyen). Nous sommes ici dans une démarche de transparence de la décision et du process.

« Valoriser » vise à réellement prendre en compte et utiliser les résultats de la concertation. Il s'agit de mettre en valeur la production et le.la contributeur.rice.

Conclusion : la valorisation du de la participant.e et de sa production est vue comme majeure pour assurer une coproduction réelle, efficace et util(isé)e ainsi qu'une implication accrue du.de la citoyen.ne.

Devrait on demander l'avis des citoyen.ne.s pour tous les projets d'intérêt public ?

Plutôt que de demander l'avis de tou.te.s pour tous les projets les participant.e.s évoquent la nécessité de cibler un périmètre de concertation pour chaque projet. Il faudra alors prendre en compte la complexité du projet, son urgence (de manière plus générale, le calendrier) et définir la coordination entre l'Eurométropole et les communes. Le degré de participation attendu/faisable doit également être établi en fonction de chaque projet (une consultation du public n'est pas une concertation ou un dialogue).

A quoi doit servir la valorisation ? A qui va-t-elle servir ?

La valorisation servira tout autant aux citoyen.ne.s qu'aux décideur.se.s.

Pour les citoyen ne s cela créera un sentiment d'appartenance, ça les motivera, les encouragera et donnera du sens à la démarche.

Pour les décideur.se.s cela légitime leur décision.

SÉQUENCE 1 : S'APPROPRIER LES DÉFIS

DÉFI #3

Quelles conditions pour faciliter un sentiment de citoyenneté métropolitaine ?

Quelle est la différence entre être citoyen.ne au sein de ma commune et citoyen.ne métropolitain.e

La Métropole est le bassin de vie réel des citoyen.ne.s ; c'est elle qui propose le plus de services et d'activités.

D'un point de vue participatif, c'est donc une échelle plus intéressante car on peut agir sur plus de champs qu'à l'échelle communale (qui a moins de compétences). En outre, elle s'ouvre à plus de personnes, à une communauté plus large et elle permettrait d'apporter plus de qualité et d'équité dans les pratiques participatives locales qui sont aujourd'hui très éclectiques d'une commune à une autre.

Malgré cette pertinence reconnue par les participant.e.s, il est constaté que les habitant.e.s eurométropolitain.e.s ne connaissent pas l'institution Eurométropole ; la citoyenneté électorale est, elle, communale et l'échelle de proximité le sentiment d'appartenance la fierté des gens restent au niveau communal voire du quartier.

Conclusion : Il n'y a pas ou peu de citoyenneté « pratiquée » à l'échelle métropolitaine Or, elle paraît très pertinente par rapport aux nouvelles répartitions de compétences entre intercommunalités et villes.

C'est la raison pour laquelle il est important de trouver des leviers efficaces pour favoriser le sentiment de citoyenneté métropolitaine (et donc la participation eurométropolitaine dans les projets publics).

L'ambition finale recherchée est celle d'un territoire transfrontalier intégré tant dans son mode de vie que dans sa symbolique : une identité, un sentiment d'appartenance partagé des deux côtés de la frontière C'est un lieu innovant et l'innovation passe aussi par la mise en œuvre de pratiques participatives efficaces.

En 2030, vous expliquez à une nouvelle rencontre que vous vivez dans l'Est, dans une commune de l'Eurométropole de Strasbourg. Vous lui décrivez alors ce qu'est l'Eurométropole : que dites vous ?

Les participant.e.s ont décrit leur vision de ce territoire futur : un territoire agréable à vivre, attractif, porté par une dynamique d'innovation où la mobilité douce est très présente, tout comme la formation/recherche Une double identité fait la fierté des habitant.e.s, l'identité alsacienne et la dimension européenne du territoire. Cette dernière se traduit par un bilinguisme local, une programmation culturelle européenne et la présence des Institutions de l'Union Européenne.

SÉQUENCE 1 : S'APPROPRIER LES DÉFIS

DÉFI #4 Quelles conditions pour faciliter une participation transfrontalière ?

Pourquoi faire des projets participatifs transfrontaliers (réunissant des citoyen.ne.s allemand.e.s et français.es) ? Quelle utilité ? Quelles valeurs veut-on porter ?

Actuellement, la coopération franco-allemande est clairement affichée politiquement. Il s'agit à l'avenir de la vivre réellement à l'échelle citoyenne, de vivre les valeurs européennes de la démocratie à l'échelle micro et, par là, d'aller plus loin que l'UE, d'être un exemple, de montrer que c'est possible.

Les participant.e.s ont fait remarqué que les gens travaillent et vivent déjà ensemble (on ne commence pas de 0). Des choses existent, il s'agirait de valoriser ces choses.

La participation transfrontalière est vue comme un gage d'ouverture d'esprit et de partage de compétences. En effet, les différences culturelles entre Allemagne et France peuvent amener à une complémentarité des points de vue (on apprend les uns des autres). C'est cette dynamique dont on aura besoin dans le futur et qui sera facteur d'attractivité pour le territoire : elle nous permettra de travailler sur une vie, un quotidien, un environnement physique partagé (et par extension sur des questions plus globales comme le dérèglement climatique). C'est tout un bassin de vie économique et environnemental à imaginer ensemble.

Conclusion : La participation transfrontalière serait un moyen de pratiquer une citoyenneté exemplaire car de rendre plus concrète une forme de citoyenneté européenne. Ensemble, nous ferions mieux et améliorerions un cadre de vie commun.

Si l'on met en œuvre de la participation transfrontalière : quel est le périmètre de mobilisation ? Quartiers limitrophes ? Communes limitrophes ? Au delà ? Des acteurs.rices bien ciblé.e.s en fonction de la thématique qui fait l'objet de concertation (les commerçant.e.s, les associations culturelles ...) ?

Pour tou.te.s les participant.e.s la réponse au périmètre de mobilisation est claire : cela dépend des projets.

Dans tous les cas, le groupe pense qu'il est nécessaire de dépasser le 1^{er} cadre de coopération qui est celui du travail et de prévoir un périmètre géographique qui va au moins jusqu'à Offenbourg (car les gens vont y faire leurs courses).

Il ne faut pas non plus oublier les structures qui existent déjà et cibler le travail sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Ce dernier devrait s'inspirer d'un autre Eurodistrict Pamina.

Il s'agirait enfin de définir des périmètres d'actions thématiques : économique, politique, géographique et historique.

En 2030, nous avons développé la participation transfrontalière : sur quels sujets / types de projets ? Et pourquoi est ce particulièrement pertinent de la mettre en œuvre précisément sur ces sujets / projets ?

Tout d'abord, les participant.e.s imaginent qu'un accord aura été posé pour que les processus de participations soient ouverts aux voisins. Une dynamique d'action tournée vers l'intérêt collectif (faire ensemble pour tout le monde) guidera les projets participatifs.

Plusieurs thématiques sont particulièrement ressorties :

- Culture : mettre en œuvre des fêtes et autres projets culturels et musicaux.
- Éducation : Il existe déjà des crèches et écoles franco-allemandes, ce pourrait être à développer.
- Santé : bien que le groupe soit conscient que ce serait lourd de mettre en place, il serait intéressant pour les habitant.e.s de pouvoir se soigner indifféremment en Allemagne ou en France (cf. distance à parcourir pour aller à la maternité la plus proche).

SÉQUENCE 1 : S'APPROPRIER LES DÉFIS

RAPPEL

Pour cibler des préconisations multiformes et variées, les participant.e.s ont été poussés à proposer différents types / formats « d'actions » (différentes typologie d'actions). L'enjeu était de mêler préconisations à court terme et long terme, préconisations « frugales » et ambitieuses, préconisations de process (méthodologie / stratégie à développer) et préconisations d'outils (à mobiliser tel quel quelque soit le contexte).

C'est bien la mise en écho de différents leviers qui permettra de mettre en mouvement le territoire !

Chaque fiche « action » a été classée sur une grille indiquant les différentes familles de formats possibles. Les typologies de préconisations proposées sur la grille étaient :

- Préconisations liées à une infrastructure / un espace / un aménagement (élément matériel) (bâtir des espaces de coopération, lieux qui incarnent...).
- Préconisations liées à une politique publique / dispositif (leviers institutionnels).
- Préconisations liées au numérique.
- préconisations qui permet de faire évoluer les comportements / pratiques (convaincre, "donner envie").
- Préconisations liées impliquant le CoDev.
- Préconisations que vous feriez si vous aviez des super pouvoirs (tout est possible !)

Idée action

Description rapide de la préconisation :

Pourquoi proposer cette préconisation ? Une action qui permettra :

Action applicable quelque soit le projet concerté ?
 Oui Non (Si non, dans quel contexte précis est-elle utile / efficace ?)

Public cible agir pour qui ? l'action est à destination de quel public ?

Acteurs
 Qui serait en mesure d'initier cette action, de la mettre en œuvre ?
 L'Eurométropole de Strasbourg Une commune seule
 Une association Des citoyens Le Conseil de Développement
 Plusieurs de ces acteurs en partenariat (préciser lesquels)

Est-ce une action qui a déjà fait ses preuves ? (connaîtrez-vous des exemples ou elle a été mise en œuvre ?) Si oui, où ? Racontez ce que vous en savez.

SAISINE VOS PROPOSITIONS D' ACTIONS / LEVIERS POUR RÉPONDRE À VOTRE DÉFI :

LES AMÉNAGEMENTS / ESPACES / INFRASTRUCTURES

LES POLITIQUES / LES DISPOSITIFS

LES OUTILS NUMÉRIQUES

LES OUTILS POUR FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS / LES PRATIQUES

LES OUTILS QUI PEUT PORTER / IMPULSER LE CODEV

LES SUPER-POUVOIRS

PROPOSITION

Nota : Les idées d'actions qui étaient déjà ressorties de l'atelier #1 ont été à nouveau proposées aux participant.e.s (fiches actions pré remplies) et si considérées par le groupe comme à conserver, classées sur la grille.

ACTIONS PROPOSÉES

- Mettre en place un budget participatif.
- Informer sur « qui fait quoi ? » dans l'Eurométropole et plus loin.
- Construire une « maison » de la citoyenneté.
- Concevoir un portail citoyen eurométropolitain.
- Ouvrir aux citoyen.ne.s les commissions communales voire métropolitaines et créer une commission de citoyenne.
- Organiser des événements autour du lancement d'une enquête publique.
- Mettre en place une promotion ludique et à grande échelle du CoDev.
- Donner la possibilité de consulter en direct les questions en débat.
- Créer une journée annuelle de la citoyenneté.

Actions prioritaires

- Informer tous les citoyen.ne.s de la procédure complète de ce qu'est une enquête publique.
- Faire participer les gens à petite échelle, commencer par les enfants.
- Enseigner en primaire les pouvoirs de l'Eurométropole.
- En phase Avant Projet, toujours proposer en fin d'article DNA la prochaine réunion citoyenne portant sur le sujet.
- Poser des questions « obligatoires » auxquelles répondre en même temps que la déclaration de logement / habitation.
- Proposer un deal à l'ensemble des citoyen.ne.s de l'Eurométropole réduction des charges contre du temps de « service citoyen ».
- Mettre en place une information multi-supports.
- Envoi régulier de mails explicitant les projets de concertation avec liens d'inscription.
- Informer de l'existence des dispositifs participatifs.
- Participer à l'ordre du jour du Conseil municipal ou du Conseil communautaire.



DÉTAILS DES PROPOSITIONS

Mettre en place un budget participatif

- Budget participatif intercommunal. Les citoyen.ne.s proposent et votent des projets utilisant un budget offert par l'Eurométropole.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Cette action permettra de profiter de l'expertise des citoyen.ne.s sur le terrain, dans leur quartier et de leur donner un pouvoir décisionnel.
- Et concrètement ?
 - Tous les publics seront concernés par le budget participatif.
 - Le montant du budget devra être suffisant pour porter plusieurs projets d'intérêt collectif.

Informez sur « qui fait quoi ? » dans l'Eurométropole et plus loin

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Une des conditions pour une participation et une mobilisation efficace est de bien identifier les acteurs.rices locaux à contacter. Cette action permettra donc d'interagir avec les bons interlocuteurs.rices..
- Et concrètement ?
 - Le média utilisé pour cela devra être accessible à toute personne qui souhaite s'informer.

Construire une « maison » de la citoyenneté

- Il s'agit de construire une « maison » qui offre toute les informations utiles pour comprendre les institutions, leurs compétences, leur fonctionnement. Des ateliers ludiques avec les enfants (mais pas que) pourraient y être organisés.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - En apportant aux citoyen.ne.s les connaissances utiles à leur pouvoir d'agir, nous développerons leurs compétences et ils.elles seront citoyen.ne.s-acteurs.rices (et non plus seulement consommateurs).
- Et concrètement ?
 - Le public cible privilégié sera les scolaires mais aussi tout.e citoyen.ne désireux ses de comprendre la vie de la Cité.
 - L'Eurométropole ne serait pas la seule à pouvoir y organiser des choses des associations, partenaires institutionnels ou même des citoyen.ne.s engagé.e.s pourraient l'animer.

Concevoir un portail citoyen eurométropolitain

- Ce portail web (cf. portail impôt gouv serait fléché par formes de mobilisation (vote, consultation, actions...) et par zones géographiques. Il faudrait s'y connecter via France Connect.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Il s'agit de s'assurer de l'accessibilité de l'information.
 - Ce portail doit également permettre de porter la citoyenneté à l'échelle de la réflexion quotidienne.
- Et concrètement ?
 - Le portail serait logistiquement porté par l'Eurométropole et/ou une commune seule mais pourrait être animé par des personnes extérieures (citoyen.ne.s).

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Ouvrir aux citoyen.ne.s les commissions communales voire métropolitaines et créer une commission de citoyenne

- L'assistance aux commissions communales ou intercommunales doit permettre de participer à la préparation de la décision publique, tout comme la création d'une commission citoyenne pour, par exemple, gérer un budget participatif.
- Et concrètement ?
 - Les personnes présentes, notamment à la commission citoyenne, devront être des volontaires bien (in)formés.
 - Le groupe s'est appuyé sur l'exemple d'Eckwersheim (cf. PLUi)

Organiser des événements autour du lancement d'une enquête publique

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Les enquêtes publiques sont importantes pour le bien commun. Or, les dates et sujets qui les concernent ne sont connues que par un affichage légal insuffisant pour assurer une mobilisation pertinente.
- Et concrètement ?
 - L'un des outils à utiliser pendant cet événement pourrait être une maquette présentée au public ou tout autre format ludique.

Mettre en place une promotion ludique et à grande échelle du CoDev

- Cette promotion ludique du CoDev peut passer par la mise en place d'événements à but informatif (ex grand atelier au centre ville sur une semaine complète).
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Il s'agit de sensibiliser le grand public qui ne pense pas forcément à se renseigner sur le sujet en amont.
- Et concrètement ?
 - Les événements d'envergure semblent plus percutant car le public s'y rend soit par curiosité, soit par intérêt.

Donner la possibilité de consulter en direct les questions en débat

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Il s'agit de permettre une diffusion rapide et facile des informations.
- Et concrètement ?
 - Cela permet une concertation directe avec tout le public « connecté ».
 - Cette préconisation prend exemple sur un outil similaire développé par la ville de Strasbourg.

Créer une journée annuelle de la citoyenneté.

- Lors de cette journée seraient présentés les projets et les instances participatives ou portant des projets participatifs
- Et concrètement ?
 - La journée serait relayée par tous les médias bien connu du public internet, journal quotidien (DNA) télévision.
 - Elle serait ouverte à tou.te.s

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Informar tou.te.s les citoyen.ne.s de la procédure complète de ce qu'est une enquête publique

- Cette action est complémentaire à l'idée de lancer un événement pour annoncer une enquête publique.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Une enquête publique concerne forcément le bien commun, pourtant peu de personnes connaissent leur existence, leur fonctionnement ou leur utilité.
- Et concrètement ?
 - Le format d'information pourrait être un prospectus distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Faire participer les gens à petite échelle, commencer par les enfants

- Il s'agit d'intégrer cet enseignement dans le programme « Citoyenneté » des écoles primaires. Ils.Elles y apprendraient les différents niveaux des institutions, notamment la différence entre commune et Eurométropole et d'informer les jeunes sur les pouvoirs du de la citoyen ne de l'Eurométropole.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - L'objectif est de donner envie aux futur.e.s citoyen.ne.s de s'impliquer plus tard (plus de participation car lus d'information au sujet du pouvoir des citoyen.ne.s).

En phase Avant-Projet, toujours proposer en fin d'article DNA la prochaine réunion citoyenne portant sur le sujet

- Lorsqu'un projet prend forme (exemple du mois de mai : place des Halles (cinéma) + gare routière), l'article DNA qui traite du projet devrait systématiquement indiquer la date de la prochaine réunion citoyenne.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Le recours au DNA permet d'associer les personnes sur un sujet qui les concerne (ils.elles se sentent impacté.e.s) et de bien faire comprendre les objectifs, avantages et inconvénients d'un sujet.

Poser des questions « obligatoires » auxquelles répondre en même temps que la déclaration de logement/habitation

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Par ce biais, nous toucherons une proportion considérable de concitoyen.ne.s toute personne qui s'acquitte de sa taxe d'habitation.

Proposer un deal à l'ensemble des citoyen.ne.s de l'Eurométropole : réduction des charges contre du temps de « service citoyen »

- L'idée consiste à proposer aux citoyen.ne.s une réduction des charges en échange de temps de participation citoyen (tri et ramassage des déchets, accompagnement des jeunes et anciens...)
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Elle permettrait aux habitant.e.s de s'impliquer dans la société, de comprendre son incidence collective / individuelle.
- Et concrètement ?
 - Ce serait une forme similaire à celle du service civique choisi.

DÉFIS#1 : MOBILISATION, IMPLICATION, INCLUSION

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Mettre en place une information multi-supports

- Journal, télévision, DNA, mail?, lettre dans Balettres, affichage en mairie, dans les associations, les commerces, sur les panneaux lumineux...
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Il s'agit de toucher un maximum de personnes de tous âges et tous milieux sociaux.
- Et concrètement ?
 - Cette communication pourrait être portée par l'Eurométropole, par une commune seule ou même par plusieurs acteurs.rices partenaires.

Envoi régulier de mails explicitant les projets de concertation avec liens d'inscription

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Ces mails réguliers serviraient à informer un maximum de monde.
- Et concrètement ?
 - C'est un moyen simple et pas chère de toucher tous les habitant.e.s de l'Eurométropole. Ce serait à elle ou à une commune de mettre en place ce mailing.

Informé de l'existence des dispositifs participatifs

- A l'occasion des élections (régionales, européennes...) une fiche informant de tous les dispositifs participatifs existant sur le territoire pourraient être envoyés.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Cela permettrait de toucher tou.te.s les électeurs.rices du territoire.
- Et concrètement ?
 - La fiche à ajouter aux plis politiques pourrait être réalisée par le CoDev.

Participer à l'ordre du jour du Conseil municipal ou du Conseil communautaire

- Un point de l'ordre du jour au moins pourrait être proposé par les citoyen.ne.s.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Elle permet aux citoyen ne s de définir effectivement des priorités.
- Et concrètement ?
 - Certaines communes ont déjà mis cela en place, il faudrait s'en inspirer.

DÉFIS#2 : VALORISER L'EXPERTISE D'USAGE

ACTIONS PROPOSÉES

- Instaurer un prérequis dans toutes les démarches de concertation : faire un retour vers les participant.e.s pour justifier / expliquer / argumenter la décision politique (traçabilité).
- Créer des « lieux totems » pour valoriser les productions participatives. Ces lieux seraient également vecteurs de rencontres et faciliteraient la sensibilisation aux démarches participatives, aiderait à la mobilisation future etc.
- Mettre en place un site intercommunal en ligne qui capitalise les démarches participatives (avec une possibilité de contributions spontanées).
- Rendre visible les démarches participatives par un affichage et une valorisation via des supports variés, pédagogiques et illustrés (magazines, documents visuels, affichages...)

Actions prioritaires

- Le CoDev comme rôle de garant sur les processus participatifs menés par l'Eurométropole (surveillance, possible alerte ?).
- Un vocabulaire commun / des procédures communes sur tout le territoire de l'Eurométropole pour mettre en place les démarches participatives (mise en cohérence).
- Former les élu.e.s / technicien.ne.s à ces démarches (montées en compétence).
- Instaurer une équipe technique au sein de l'Eurométropole dédiée à cette mission de retour vers l'habitant.e.s et de traçabilité des démarches participatives. Elle aurait également un rôle d'accompagnement et de conseil auprès de toute commune, organisation ou groupe d'habitant.e.s souhaitant mettre en place un projet participatif.
- Une « newsletter » de la participation de l'Eurométropole pourrait être créée. Elle présenterait brièvement les principales démarches en cours, les rendez-vous à venir et les résultats des démarches terminées.
- Une communication transparente devrait être mise en place pour chaque projet mené par une collectivité.



DÉTAILS DES PROPOSITIONS

Prérequis dans toutes les démarches de concertation : retours vers les participant.e.s pour justifier / expliquer argumenter la décision politique (traçabilité).

- Obligation dans les démarches participatives de s'assurer à la fois de transparence / traçabilité sur le processus, mais également d'avoir une « justification » de la décision politique arbitrée (permet de valoriser l'expertise d'usage et légitimer la décision politique).
- Prérequis qui est anticipé dès le début de chaque démarche.
- Systématiser temps de restitution final qui explique ce qui a été retenu ou pas et pourquoi.
 - la réponse explicite des engagements pris et des demandes de l'expertise d'usage ne peuvent être intégralement satisfaites → en cas de proposition non retenue, la collectivité argumente son choix.
 - L'engagement de transparence.
 - L'engagement de rendre compte de l'avancement d'une démarche.

Des « lieux totems » pour valoriser les productions participatives, mais aussi vecteurs de rencontres...

- Des lieux totems répartis dans la métropole pour « incarner » la participation.
 - Lieux de rencontre d'échanges.
 - Lieux pour se renseigner sur les démarches en cours.
 - Lieux pour valoriser les productions (productions visibles et affichées qui restent...)

Un site intercommunal en ligne qui capitalise les démarches

- Un site partagé qui présente l'ensemble des démarches menées et en cours
 - Outil simple pour se renseigner sur les démarches en cours (rendez-vous / ateliers prévus ?) mais aussi sur les démarches terminées et les résultats de celle-ci (impact de l'expertise d'usage).
 - Outil en parallèle qui permet des contributions spontanées sur les démarches participatives en cours.
 - Permet de « rendre compte » tout au long de la démarche, outil de traçabilité.

Un affichage et une valorisation via des supports variés, pédagogiques et illustrés (magazines, documents visuels, affichages, vidéos...)

- Développer différentes valorisations de la production réalisée lors des démarches participatives → des formats variés qui conviennent à différents publics (vidéo, mini reportages, bande dessinées ?)
 - Ceux qui ont participé à la démarche et souhaitent avoir un retour en détail sur les productions.
 - Ceux qui n'y ont pas participé mais sont intéressés par le projet.

Le CoDev comme rôle de garant sur les processus participatifs menés par l'Eurométropole (surveillance possible alerte ?)

- Une mission du CoDev de suivre certaines démarches participatives et d'avoir un rôle de « garant »
 - Peut adresser « points » de vigilance sur la démarche.

Un affichage et une valorisation via des supports variés, pédagogiques et illustrés (magazines, documents visuels, affichages, vidéos...)

- Une certaine « uniformisation » dans la manière de mener les démarches participatives.
 - « Que l'on s'y retrouve ».
 - Que les termes utilisés signifient la même chose pour tous et partout (cohérence).

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Former les élu.e.s technicien.ne.s à ces démarches (montées en compétence communes).

- Des formations proposées aux élu.e.s et technicien.ne.s en charge de mener des démarches participatives..

Une équipe technique à l'Eurométropole dédiée à cette mission de retour vers les habitant.e.s traçabilité des démarches participatives (rôle d'accompagnement et de conseil).

- Un service spécifique « ressource » pour les démarches participatives.
 - Qui puissent aussi accompagner les démarches communales, être en appui.

Une « newsletter » de la participation de l'Eurométropole qui présente brièvement les principales démarches en cours, les rendez-vous, et les résultats des démarches terminées.

- Un système de newsletter (mensuelle ?) où l'on puisse s'inscrire si l'on est intéressé par les démarches participatives.
- Présente de manière synthétique les principales démarches en cours, celles qui commencent, les rendez-vous, et les résultats des démarches terminées → toute l'information au même endroit.

Une communication transparente pour chaque projet mené par une collectivité

- Effort de transparence sur l'ensemble de la démarche.
- Outils à disposition partagés pour faciliter cette communication transparente.

QUELQUES AUTRES IDÉES (non développées)

Organiser un prix de l'action citoyenne la plus innovante.

Mettre en œuvre une communication transparente pour chaque projet mené par une collectivité.

ACTIONS PROPOSÉES

- Création d'un site Eurométropolitain de la participation.
- Un budget participatif intercommunal.
- La création d'un passeport Eurométropolitain.

- Une réorganisation des services dédiés à la participation citoyenne (mutualisation et affirmation de l'ingénierie).
- La création d'un portail internet Eurométropolitain.
- Créer des tiers lieux métropolitains.
- Changement du nom du logo de l'Eurométropole pour plus de cohérence.
- Créer des événements à l'échelle de l'Eurométropole.
- Créer une journée citoyenne à l'échelle métropolitaine.
- Une communication renforcée du CoDev et des autres outils de participation.
- Nommer de manière spécifique les établissements publics métropolitains.



DÉTAILS DES PROPOSITIONS

Une réorganisation des services dédiés à la participation citoyenne (mutualisation et affirmation de l'ingénierie)

- Créer un service dédiée à la participation citoyenne au sein de l'intercommunalité avec une direction dédiée, mais aussi mutualiser les services participation des communes : transfert à l'Eurométropole (ingénierie à l'échelle de la Métropole seulement).
- L'idée est d'affirmer l'importance de la participation citoyenne dans les politiques publiques locales et d'offrir un service support à toutes les communes. Ainsi, cela permettrait une mise en cohérence des démarches sur tout le territoire mais aussi une mise en cohérence et une amélioration de la pratique quelque soit la thématique concertée (le service travaillerait en partenariat avec les autres services dès qu'un projet participatif est mis en œuvre).
- Et concrètement ?
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre via l'Eurométropole de Strasbourg.

La création d'un portail internet Eurométropolitain

- Créer un portail avec la présentation des institutions, des services, des compétences, des associations, ainsi que des liens vers les sites internet des communes.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Communiquer sur.
- Et concrètement ?
 - Public cible tous les habitant.e.s et les usager.e.s (travailleurs.ses...).
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre via l'Eurométropole de Strasbourg le CoDev (pour sensibiliser les élu.e.s et les habitant.e.s).

Création d'un site eurométropolitain de la participation

- Rejoint la préconisation du dessus, mais idée ici surtout d'une plateforme qui capitalise l'ensemble des démarches participatives qui se déroulent dans l'Eurométropole (visibilité pour tous, des sujets, des formats, des calendriers des ateliers...)

Un budget participatif intercommunal

- Étendre le dispositif de la commune de Strasbourg à l'échelle de l'Eurométropole (avec budget intercommunal ?)
- Pour bien communiquer sur ce budget participatif, il serait intéressant de s'appuyer sur les magazines communaux et autres dispositifs de communication.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Le budget participatif peut aussi servir de vitrine de la participation citoyenne, il est un exemple de levier d'action citoyenne.
 - Puisqu'il est intercommunal, le budget participatif peut aussi sensibiliser les habitant.e.s aux impacts de l'Eurométropole sur le quotidien (services et équipements portés par elle).
- Et concrètement ?
 - Public cible pour tou.te.s les citoyen.ne.s.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre l'Eurométropole de Strasbourg + les différentes communes.

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Créer des tiers lieux métropolitains

→ Inspiration du tiers-lieux de Bischeim.

Changement du nom du logo de l'Eurométropole pour plus de cohérence

- Proposition de changer le nom du logo de l'Eurométropole de Strasbourg pour simplement « Eurométropole »
 - Ou inverser avec Strasbourg en plus petit.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Enjeu de mettre en avant l'échelle intercommunale, mieux valoriser les services de l'Eurométropole.
 - Sortir de la polarisation de Strasbourg.

Créer des événements à l'échelle de l'Eurométropole

- Proposition d'événements sportifs.
 - Une course qui traverse la métropole (marathon métropolitain).
- Proposition d'événements écologique (bien commun).
 - Un nettoyage des berges.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Enjeu de mettre en évidence la continuité et fédérer plusieurs communes.
 - Sortir de la polarisation de Strasbourg.
- Et concrètement ?
 - Mise en œuvre via l'Eurométropole de Strasbourg, des communes, des citoyen.ne.s des associations.
- Inspiration
 - Ces actions se font déjà aux échelles des communes, enjeu donc de changer d'échelle.

Créer une journée citoyenne à l'échelle métropolitaine

→ Proposition de mener des ateliers avec les habitant.e.s sur le sujet du cadre de vie par exemple

Une communication renforcée du CoDev et des autres outils de participation

- Une communication systématique sur les outils de participation de l'Eurométropole
 - Dans les magazines de l'Eurométropole mais aussi via d'autres outils de communication.
- Question non tranchée communiquer sur les démarches métropolitaines uniquement ou sur les initiatives communales également.

Nommer de manière spécifique les établissements publics métropolitains

- Donner un nom aux établissements publics gérés par l'Eurométropole qui ne sont pas rattachés à un nom de commune.
 - Marquer / faciliter l'identification des équipements de l'Eurométropole : « Ici, un service de l'Eurométropole ».
- Et concrètement ?
 - Mise en œuvre via l'Eurométropole de Strasbourg.

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

La création d'un passeport Eurométropolitain

- Un passeport Eurométropolitain qui donne accès à tous les services.
 - Uniquement pour les résidents ou également pour les usagers ?
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Rôle symbolique (appartenance).
 - Facilite organisation : même carte accès piscine, médiathèque, accès à tous les services, carte d'accès aux transports en commun (Pass Mobilité, Badgéo).
 - Les citoyen.ne.s comprennent ainsi concrètement à quoi sert la métropole.
- Et concrètement ?
 - Public cible tous les habitant.e.s et les usager.e.s ? (sentiment d'appartenance également nécessaire aux usagers ? Débat non tranché).
 - Mise en œuvre via l'Eurométropole de Strasbourg.
- Inspirations ?
 - Système de passeport à New-York.
 - À Lille également (à vérifier).

ACTIONS PROPOSÉES

- Mettre en place une base de données transfrontalière (des acteur.rice.s associatif.ve.s).
- Créer un budget participatif transfrontalier.
- Concevoir un site internet commun à l'Eurométropole et aux communes allemandes limitrophes.
- Développer un statut d'ambassadeur.rice transfrontalier.e.

Actions prioritaires

- Proposer des manuels scolaires communs aux deux pays.
- Intégrer Kehl comme la 34^{ème} commune de l'Eurométropole.
- Diffuser des extraits de Karambolage (émission arte) dans le TRAM.
- Délivrer une certification de compétences transfrontalières.
- Développer des médias interculturels.
- Créer une maison de santé transfrontalière.



Nota : Point de vigilance beaucoup de proposition relatives aux problématiques transfrontalières mais pas forcément aux « dynamiques participative ».

DÉTAILS DES PROPOSITIONS

Création d'un site internet commun à l'Eurométropole et aux communes allemandes limitrophes

- Créer un site internet commun à l'Eurométropole de Strasbourg et aux communes allemandes limitrophes afin de recenser les événements culturels, les projets transfrontaliers, les initiatives citoyennes lancées de part et d'autres de la frontière (outil bilingue).
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Un partage de connaissances, de pratiques.
 - Pour mettre en place cet outil commun, il faudra mettre en place une première dynamique participative collective qui sera le point de départ d'autres démarches. Le site pourra servir d'inspiration et développer le sentiment de vie transfrontalière, de citoyenneté transfrontalière : je me rend à un spectacle à Kehl tout comme je pourrais aller à un spectacle à Strasbourg, sans différence.
- Et concrètement ?
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre : différents acteurs.rices en partenariat

Développement de médias interculturels

- Des échanges culturels et plus d'informations dans les médias d'une part et d'autre du Rhin.
- L'idée est de monter un programme participatif et citoyen avec Arte, où les sujets sont choisis par eux et réalisés avec eux.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Permet de valoriser les projets transfrontaliers / ou du budget participatif transfrontalier.
 - Permet de mieux se sentir européen.
- Et concrètement ?
 - Public cible : tout public.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre différents acteurs.rices en partenariat.
- Inspiration
 - L'Illiade à Illkrich.

Création d'une maison de santé transfrontalière

- Utiliser un bâtiment existant pour installer une Maison de Santé transfrontalière, en particulier pour les sports préventifs et pour faire connaître les médecines alternatives de chaque côté du Rhin
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Permet la collaboration.
 - Montre la capacité de faire évoluer les coopérations et les réglementations au bénéfice des citoyens du territoire.
- Et concrètement ?
 - Public cible : tout public.
 - Action applicable uniquement sur les sujets relatifs à la santé.
 - Mise en œuvre les caisses complémentaires + la CPAM + KK.
- Inspiration
 - La maison de santé à Kirzigkal.

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Un budget participatif transfrontalier

- Un budget participatif transfrontalier pour soutenir et faciliter le développement de projets portés par des acteurs.rices ou citoyen.ne.s de chaque côté de la frontière. Ces projets peuvent avoir une vocation transfrontalière ou un impact sur les deux territoires. L'enjeu est donc de mobiliser les acteurs.rices et écosystèmes de chaque côté afin d'accélérer et donner plus d'ampleur à chaque projet.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Développer des projets qui répondent vraiment aux besoins des citoyen.ne.s
 - Donner envie d'agir et aider à lever les freins.
 - Multiplier les coopérations et renforcer celles qui existent déjà.
- Et concrètement ?
 - Public cible : les citoyen.ne.s (de tous les âges), les associations, les entreprises.
 - Action applicable que pour les sujets relatifs au bassin de vie.
 - Mise en œuvre l'Eurométropole de Strasbourg, une association, la ville de Kehl.
- Inspiration : un appel à projet « Tango et Scann » qui vise à faire travailler ensemble des acteurs.rices culturels et économiques.

Une certification de compétences transfrontalière

- Élaborer des référentiels de compétences de différents niveaux qui permettraient d'avoir une certification de compétence transfrontalière.
 - Pour les enfants les adultes les adolescents.
- Comment ?
 - Via un escape game composé de différentes séances (rallye), avec la possibilité de valider la certification pendant les vacances scolaires en lien avec les centres socio-culturels.
 - Les jeux pourraient se faire toute l'année avec la famille, avec l'école, ou encore de manière « interculturelle ».
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Développer les compétences.
 - Être dans une dynamique d'actions.
 - Soutenir le transfrontalier en famille.
 - Connaître le voisin.
- Et concrètement ?
 - Public cible : pour tous.
 - Action applicable aux projets « éducatifs ludiques ».
 - Mise en œuvre : l'Eurométropole de Strasbourg + l'Eurodistrict (jeu « passe partout ») + une association.
- Inspirations :
 - Voir l'association qui fait des escape games.
 - Exemple du projet à Muhlouse « *les Voix d'ici* ».

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Le développement d'un statut d'ambassadeur.rice transfrontalier.e

- Création d'une ambassade et d'ambassadeurs transfrontaliers.
- Aujourd'hui, c'est surtout au niveau économique que le territoire est promu, il y a des rencontres « obligatoires » entre les individu.e.s → il s'agit de transformer l'obligatoire en ambassadeurs de cette Eurométropole. Des volontaires dans les entreprises qui auraient envie de valoriser le territoire pourrait être accompagné par une petite structure (formation, cadeaux) pour être les ambassadeurs du territoire.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - « le naturel peut remplacer l'obligatoire ».
- Et concrètement ?
 - Public cible : salariés des entreprises.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
- Inspiration
 - Se renseigner auprès des dépenses de la région Lorraine qui il y a peu attribuait le titre « d'ambassadeur » à ceux qui voulaient promouvoir « la région ».

Une base de données transfrontalière (des acteur.rice.s associatif.ve.s)

- Créer une base de données accessible pour tout le monde, avec les noms et coordonnées des structures et associations qui existent sur le territoire transfrontalier.
 - Pour les enfants les adultes les adolescents.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Pour atteindre l'objectif d'une participation citoyenne transfrontalière, il faut mobiliser d'une manière ciblée les personnes qui s'intéressent au sujet. Or se baser sur les associations permet de bénéficier de leur rôle de « multiplicateur ».
- Et concrètement ?
 - Public cible : tous ceux qui organisent des démarches participatives, ainsi que les acteurs.rices qui cherchent des partenaires pour réaliser un projet dans le cadre du budget participatif.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre par le CoDev.

Une base de données transfrontalière (des acteur.rice.s associatif.ve.s)

- Pourquoi cette préconisation ?
 - Une action qui permettra à la fois « un esprit d'ouverture » et « une ouverture d'esprit ».
 - Une action qui permettra de concrétiser le transfrontalier.

DÉFIS#4 : ÉCHELLE TRANSFRONTALIÈRE

DÉTAILS DES PROPOSITIONS (suite)

Des manuels scolaires communs aux deux pays

- Développer des manuels didactiques entre France et Allemagne pour les jeunes maternelles, primaire et secondaire.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Les jeunes sont l'avenir, et le transfrontalier se construira à travers eux ou pas.
- Et concrètement ?
 - Public cible : les enfants.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre par une association.
 - Une action aujourd'hui à l'état embryonnaire.

Diffusion d'extraits de Karambolage (émission arte) dans le TRAM

- Reprendre les scènes de Karambolage (émission diffusée sur Arte), et les diffuser dans des petits écrans dans le tram.
- Pourquoi cette préconisation ?
 - Concrétiser l'interculturalité franco-allemande via un format ludique.
- Et concrètement ?
 - Public cible : les Allemands et Français de tout âges qui prennent le métro.
 - Action applicable quelque soit le projet concerté.
 - Mise en œuvre par l'Eurométropole de Strasbourg.
- Inspirations : accroches ludiques et humoristiques similaires (cf. dans le U-bahn à Berlin, cf. dans les avions).

LA SUITE

- Réunion de préparation de l'atelier #3 : lundi 23 septembre
- Atelier #3 : jeudi 10 octobre.

3 ateliers de co-production programmés

Atelier #1

1. État des lieux partagé sur les pratiques, les spécificités et les faiblesses de la collectivité en la matière : portrait partagé de l'Eurométropole sur le sujet de la saisine
2. Dessiner collectivement les enjeux majeurs (les prioriser)

21 mai

Atelier #2

Esquisse de préconisations opérationnelles répondant aux enjeux identifiés lors du précédent atelier

20 juin

Atelier #3

Précision des préconisations opérationnelles prioritaires, définies lors de l'atelier #2

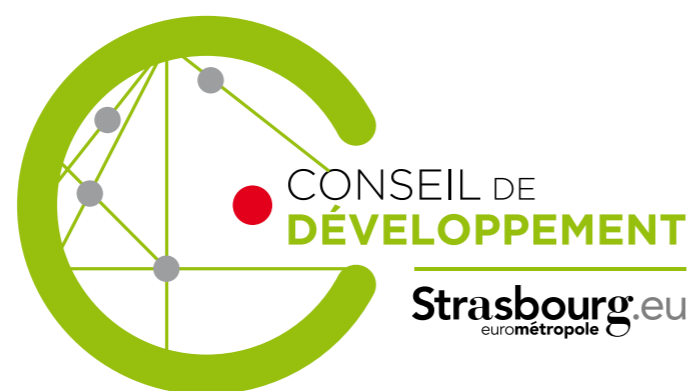
10 octobre



Compte rendu Atelier #3

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg [jeudi 10 octobre]

Saisine « Comment renforcer le rôle du citoyen
dans l'action publique ? »



L'ATELIER EN BREF

Dans le cadre de la saisine du président de l'Eurométropole, le Conseil de Développement a souhaité tester une méthodologie différente, organisée autour de 3 temps de coproduction conçu et animé avec ExtraCité. Le résultat final attendu était la conception d'un programme d'actions concrètes de renouvellement des pratiques démocratiques intercommunales, avec une mise en œuvre à court terme qui renforceront les conditions de participation de la population.

Pour ce faire, l'atelier #2 a permis de **faire émerger des idées** d'actions, **multiples** nombreuses. L'objectif de l'atelier #3 était de **structurer cette quantité** en formalisant, précisant construisant plus en détails **une dizaine de ces actions** et d'en faire la colonne vertébrale du programme d'actions final.

Choix des actions travaillées lors de l'atelier #3 :

Les principaux critères de sélection pour déterminer quelles propositions préciser lors du 3^{ème} et dernier temps coproductif ont été les suivants :

- L'action a été jugée « prioritaire » par les participants à la fin de l'atelier #2.
- L'action a été proposée dans plusieurs des groupes de travail de l'atelier #2. Elle revêt donc un caractère transversale car elle répond à plusieurs **défis*** en même temps.
- L'action est jugée réalisable à court ou moyen terme.

Ont ainsi été soumise à la réflexion les propositions suivantes :

1. Mettre en place un budget participatif intercommunal et/ou transfrontalier.
2. Concevoir un espace virtuel dédié à la participation intercommunale.
3. Organiser et animer un ou des temps forts autour de la participation citoyenne.
4. Créer un/des espace(s) physique(s) pour donner plus de visibilité et pour dynamiser les démarches participatives.
5. Développer un statut distinctif valorisant l'implication des habitants eurométropolitains.
6. Donner leur place aux citoyens de demain des actions spécifiques pour favoriser l'implication et la sensibilisation de la jeunesse.
7. Créer une commission de citoyens.
8. Permettre aux citoyens de faire émerger et porter des sujets au débat public et politique (processus dit d'interpellation citoyenne).
9. Établir une liste des « bonnes pratiques » et points d'attention que tout porteur de projet d'une démarche concertée doit avoir vers une charte.
10. Former les élus, techniciens et citoyens aux démarches participatives pour permettre leur montée en compétences.

* RAPPEL des défis ayant structuré la réflexion lors de l'atelier#2

(chaque défi a été travaillé par une table)

- **DÉFI #1** Quelles conditions pour faciliter une mobilisation efficace, une implication effective et une inclusion des publics traditionnellement absents dans les démarches participatives.
- **DÉFI #2** Quelles conditions pour faciliter une reconnaissance et une valorisation de l'expertise citoyenne dans les projets dialogués.
- **DÉFI #3** Quelles conditions pour faciliter un sentiment de citoyenneté métropolitaine des habitants et usagers du territoire.
- **DÉFI #4** Quelles conditions pour faciliter une participation transfrontalière.

DÉROULÉ DE L'ATELIER

PARTICIPATION

Env. **24** Membres du CoDev participant.e.s

Env. **22** Participant.e.s extérieur.e.s au CoDev



SÉQUENCES

1.

Introduction

30mn

Présentation du déroulé et des objectifs de l'atelier.
Rappel des actions produites lors de l'atelier #2



2.

Construction de « fiches actions »

3 x 40mn

Division en 3 sous groupes.
Chaque sous groupes travaillent sur 3 actions + 1 commune à tout le monde

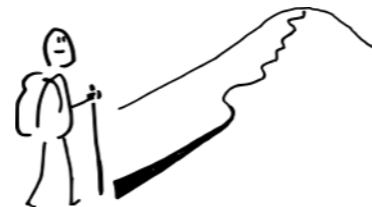


3.

Restitution en plénière

15mn

Présentation des productions de chacun. Explication sur la suite et fin de la démarche



PRÉCONISATION :

Créer des espaces physiques pour donner plus de visibilité et pour dynamiser

OBJECTIFS

- Créer « **les chaînons manquants** » dans les dynamiques participatives via ces espaces :
- Des lieux sous l'égide la participation, mais **les plus flexibles possibles** en termes de fonctions, donc à la fois :
 - Lieux **d'(in)formation**
 - Informer sur les projets en cours.
 - Former les volontaires aux enjeux / outils / process de concertation.
 - Lieux de **communication et de mise en valeur**
 - Des productions des différentes concertations, de comment l'expertise d'usage à été prise en compte.
 - Sur les différentes compétences de l'Eurométropole.
 - Lieux **de lien social** (« *Le comptoir d'un café est le parlement du peuple* »)
 - Importance de faire venir d'autres personnes dans ces lieux que les personnes « habituelles »
 - Lieux **de rencontres** entre citoyens, mais aussi entre citoyens et techniciens / expert, débouchant sur **productions**
 - Production issues d'une saisine *top down* (sujet eurométropolitain questionné / concerté).
 - Production selon auto saisine *bottom up* (interpellation sur un sujet précis).
 - Sujets abordés dans ces lieux : tout **ce qui « touche à la vie dans la cité »**, pas uniquement des projets institutionnels.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Lieux pour « tout le monde et n'importe qui » → points de vigilance, à ce qu'ils restent des espaces ouverts.
- Espaces qui concernent à la fois les habitants du territoire mais aussi les usagers du territoire.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

À quoi ça ressemble ? Formats de ces lieux ?

- Un environnement **où l'on est à l'aise**.
- Des lieux qui se distinguent des institutions → **ouverts, conviviaux, attractifs**.
 - Qui échappent ainsi à l'étiquette institutionnelle / à une image froide.
- Appui sur des lieux **qui existent déjà** (dans la mesure du possible) → plus simple, moins cher et plus rapide à mettre en œuvre et déjà identifiés par les habitants / usagers.
- Lieux où les gens viennent déjà, **lieux de proximité** fréquentés.
 - Pour les petites communes identifier un lieu clef.
 - Pour les plus grandes communes : une division par quartier pour avoir un lieu clef dans un périmètre de proximité.
- Importance d'avoir un **système de reconnaissance** / symboles entre ces différents lieux (labellisation ?).
- En parallèle développer **un réseau « de petits lieux »** complémentaire (situés dans l'espace public, dans des lieux de passages, par exemple à proximité des transports en commun, lieux ouverts), qui « donnent à voir », les projets concerté en cours et avec une possibilité de « **mini consultation** » grâce à ces derniers.

De quels projets s'inspirer ?

- Lieux toujours occupés à Strasbourg (exemple de la Maison des sports et de la Maison des syndicats).
- Lieu type maison des associations. ■ Exemple de la MJC de Montpellier ■ Des lieux « esprit bistrot »

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / détail de logistique :

- Des lieux déjà encadrés et animés enjeu d'élargir les compétences de ces gestionnaires.
- Ouverture en termes d'horaires, la plus large possible.
- Animation :
 - Appui sur les gestionnaires actuels.
 - Autogestion parfois, responsabilisation, autonomisation et animation par les citoyens selon les sujets.
 - Animation parfois par des techniciens de l'Eurométropole.

Points de vigilance :

- Identité visuelle et cohérence entre les différents lieux → logo commun « marque commune » pour plus facilement mettre en valeur le rôle eurométropolitain, équité entre les lieux.
- Pas des lieux juste pour « parler pour parler » → mais des vecteurs « pour que ça remonte » aux élus.
- Importance de la légitimité de ces lieux, reconnus par les élus.

Calendrier :

1. D'abord **travail d'inventaire** des lieux disponibles et volontaires.
2. Puis « **labellisation des lieux existants** », coordination, unité métropolitaine.
3. Mise en place **des « petits lieux » complémentaires**.

- Préconisation considérée comme urgente (court terme).

PRÉCONISATION : Permettre aux citoyens de faire émerger et porter des sujets au débat public / Processus dits d'interpellation citoyenne (type «bottom up»)

→ Autres pistes finalement non retenues lors de ce dernier atelier :

- La **participation aux Conseils municipaux et aux conseils communautaires** car cette possibilité existe déjà (donc plutôt mieux communiquer dessus).
- **Créer une commission de citoyen** : car risque d'éparpiller / diluer les rôles. Aujourd'hui trop d'instances dites d'experts déjà, plutôt travail de cohérence, d'articulation, et de montée en compétence de celles qui existent déjà.

OBJECTIFS

- Instaurer un nouveau droit : « le pouvoir d'interpellation citoyenne ».
- Permettre de mettre certains sujets au débat, donner plus d'impact à la participation et d'offrir ainsi la possibilité à chacun de porter sa voix et proposer des idées.
- Avoir un droit de réponse sur des sujets clefs de la vie de la Cité.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Tout habitant de l'Eurométropole.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Détails sur la proposition de l'outil

- Un outil dit « d'interpellation citoyenne » qui permet de mettre certains sujets **à l'ordre du jour du conseil communautaire** si sujet atteint un certain seuil de vote / signatures.
- Permet ainsi la mise à l'ordre du jour de nouveaux objets prioritaires au vu des habitants de l'Eurométropole.
- Ici outil qui permet « uniquement » le traitement de sujets clefs à l'ordre du jour, (et obligation de réponse, mais pas système de référendum par la suite pour mise en oeuvre ou non de la proposition)
« Règles du jeu »
 - Pourcentage seuil à déterminer pour qu'une proposition requiert une inscription à l'ordre du jour (se basé sur le même ratio que celui utilisé par la commune de Strasbourg).
 - Sujets valables : les sujets relatifs à l'Eurométropole seulement.
 - Réservé seulement aux habitants de l'Eurométropole (pour simplifier organisation de l'outil).
 - Obligation d'une réponse argumentée (Importance d'un retour optimal / satisfaisant).
 - Débat intégralement retransmis en direct (filmé) ou retranscrit par écrit.
 - Envoi d'une réponse précise argumentée.

De quels projets s'inspirer ?

- Processus Pétitions Citoyennes réalisées à Strasbourg.
- Dispositif similaire à Grenoble.

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / détail de logistique :

1. Dépôt d'une proposition sous forme d'interpellation citoyenne (formulaire officiel, sur site de l'Eurométropole).
 2. Vérification de la recevabilité de cette proposition.
 3. Phase de recueil des signatures (objectif seuil à déterminer, et réservé aux majeurs).
 4. Si seuil franchi : présentation de la proposition en Conseil métropolitain débattue, puis éventuellement délibération de mise en place ou d'étude de la proposition.
 5. Retour argumenté (si poursuite ou non) envers les signataires.
- NOTA : pas de phase de votation citoyenne par la suite (pour soumettre la proposition à l'ensemble des Eurométropolitains type référendum).

Points de vigilance :

- Éviter laisser de l'ombre / transparence sur toutes les interpellations qui franchissent le seuil requis.
- Débat juridique : si votation (référendum) à la suite d'une interpellation : risque légalité (cf. Grenoble notamment sur la question de l'âge des votants).
- Référendum compliqué à mettre en oeuvre, notamment au niveau législatif, législation compliquée, (cf. expériences menées sur les autres territoires) et coûteux.
- Ce dispositif, n'est qu'un outil, doit être accompagné d'une politique forte en matière de participation pas utilisation comme un « outil marketing », saupoudrage de dynamiques participatives.

PRÉCONISATION : Développer un statut distinctif valorisant l'implication des habitants eurométropolitains

→ Cette préconisation a finalement été non retenue par les participants du sous groupe, car considéré comme non pertinente.

Les pistes initiales étaient :

- Un passeport eurométropolitain.
- Avec un rôle symbolique (appartenance).
- Qui facilite l'organisation même carte accès piscine, médiathèque, transports en commun, accès à tous les services.
- Un statut d'ambassadeur transfrontalier;
- Une certification de compétences transfrontalières.

ARGUMENTS

Le groupe a critiqué ce système de passeports ou un statut distinctif, apparaissant comme une menace, et introduisant « un droit à participer » exclusif. De fait le risque est de créer différentes strates entre les citoyens. Dans la même perspective l'idée « d'ambassadeurs » citoyens a été jugée comme dangereuse et peu pertinente. Par ailleurs, l'idée d'un pass permettant d'accéder à de multiples services eurométropolitains a été considéré comme intéressante, mais hors saisine (en effet la proposition ne répond pas à la problématique posée).

Ainsi plutôt qu'une préconisation opérationnelle, les participants ont mis en avant l'importance du défi 2 relatif à l'expertise d'usage. Ils ont souligné l'importance de reconnaître la compétence d'usage des citoyens, l'expertise citoyenne et le souhait que cet élément apparaisse comme fil rouge de la saisine. Ils mettent en exergue la vigilance à ce que les processus participatifs ne soient pas « superficiels ou des alibis ».

Le sujet d'une certification de certaines compétences en matière de participation (système de valorisation) a été jugé intéressante mais néanmoins compliquée à mettre en oeuvre : qui accorde cette certification ? Quelle valeur de cette certification ? Quel affichage en matière de compétence professionnel ?

Ce sujet est donc à creuser, et éventuellement à s'inspirer du dispositif mis en place à Grenoble « Certificat Action Citoyenne »* :

* Ce dernier propose aux citoyens grenoblois impliqués dans l'animation de la vie démocratique locale une reconnaissance universitaire des compétences qu'ils ont acquises par leur engagement citoyen au travers de la mise en place du Certificat d'Action Citoyenne. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble des membres des instances citoyennes grenobloises, aux porteurs des projets soumis au vote du budget participatif, aux membres d'un comité d'attribution du Fonds de Participation des Habitants, ainsi qu'aux membres les plus impliqués (bureau) dans le fonctionnement des associations grenobloises. Ce cursus universitaire représente une occasion d'approfondir les connaissances du système institutionnel local et du champ de la participation citoyenne. Le Certificat d'Action Citoyenne se fait sur la base du volontariat, n'ouvrant ni statut, ni droit particulier pour les citoyens l'ayant obtenu, il constitue une opportunité pour les citoyennes et citoyens impliqués dans la vie locale d'obtenir une reconnaissance universitaire de leurs compétences.

PRÉCONISATION : Mettre en place un budget participatif intercommunal et / ou transfrontalier

OBJECTIFS

- Pourquoi un budget participatif intercommunal. Pour financer de nouvelles idées Il doit être l'outil permettant la création d'un véritable espace d'innovation, d'un laboratoire. Pour faire vivre l'intercommunalité (ex nouveaux événements).
- Il s'agirait d'un budget tout à la fois d'investissement et de fonctionnement.
- NB il faudra être vigilant à ce que ce ne soit pas une action reconductible (ou alors sera financée hors budget participatif, sur les fonds de l'Eurométropole)
- Les projets devront être intercommunaux ou basés sur une seule commune mais d'intérêt intercommunal (ex médiathèque, skate park, événement métropolitain)
- Le budget devra être de compétence eurométropolitaine

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Le public concerné par ce budget participatif sera les 33 communes de l'intercommunalité et Kehl.
- Les personnes qui pourront participer seront les habitants et les usagers [« ceux qui sont « présents » → cette notion est à préciser. S'agit il de ceux qui travaillent sur l'Eurométropole mais n'y habitent pas Les simples visiteurs du territoire peuvent ils participer ? (ex les grands parents qui viennent rendre visite à leurs enfants)].

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

- Le budget constituerait un pourcentage du budget total de l'Eurométropole Mais pour tester la ou les premières fois, il s'agirait de ne pas allouer un trop grand pourcentage.
- NB : une fois le budget participatif lancé, si les élus souhaitent reconduire l'année suivante, une action initialement proposée par un citoyen et portée par le budget participatif, ils devront le faire dans le cadre du budget classique (attention aux frais de fonctionnement).
- Un appel à participation libre dans le cadre des thématiques correspondant aux compétences de l'Eurométropole.
- Mise en place d'un comité de suivi tripartite ou « nommer » le CoDev comme garant de la démarche.
- Le dépôt des propositions pourrait se faire par vote numérique et papier (déploiement d'urnes dans les institutions telles que les mairies, les CCAS).

De quels projets s'inspirer ?

- Strasbourg.
- Schiltigheim.
- Se renseigner sur l'existence de budget participatif en Allemagne.
- Paris.
- Braga (Portugal).

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / détail de logistique :

- Au préalable un accord politique avec les communes du territoire. Puis, commencer avec quelques communes volontaires.
- Créer un groupe de réflexion intercommunal.
- Associer les citoyens à la réflexion.

Points de vigilance :

- Veiller à la répartition géographique des projets (« pas que Strasbourg »).
- Articulation avec le budget participatif de Strasbourg et celui d'autres communes le cas échéant.
- Quid de l'articulation avec le transfrontalier ? Associe t on l'Allemagne ? Comment cela fonctionne chez eux ? Peut on avoir un budget transfrontalier ? (budget Eurodistrict).

Clefs de réussite :

- Associer les communes ! Mais sans les obliger à faire partie de la démarche..
- L'Eurométropole doit piloter la démarche et notamment la communication (équité de moyens).
- Mettre en place un comité de suivi.

Calendrier :

- Mise en œuvre d'ici à 2021.

PRÉCONISATION : Établir une liste de « bonnes pratiques » et point d'attention que tout porteur de projet d'une démarche concertée doit avoir : vers une « charte » ?

OBJECTIFS

- Poser des principes communs : avoir un cadre partagé, des règles du jeu claires.
- S'engager dans le respect de la « charte » (NB : le sens du mot « charte » serait à définir).
- Fédérer en interne.
- Fédérer l'institution et les citoyens.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Seulement les élu.es de l'Eurométropole.
- Aller vers une logique tripartite ?
en associant également :
 - Les agent.es de l'Eurométropole.
 - Les citoyens.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

- Repartir du Pacte de la démocratie locale de Strasbourg pour le faire évoluer ?
- Recréer une démarche de ce genre ? (tripartite).
- Associer seulement les élu.es de l'Eurométropole ?
- S'appuyer sur des projets concrets Eurométropolitains pour imaginer cette charte (ex : PLUi).

De quels projets s'inspirer ?

- Le Pacte de la démocratie locale de Strasbourg.
- Une délibération politique signée par tous les élus de Grenoble Métropole (faisant office de charte opposable).
- Une convention entre Nantes Métropole et les communes (définissant le principe de subsidiarité).

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / détail de la mise en œuvre :

- Non traité

Points de vigilance :

- L'Eurométropole ne doit pas se substituer aux communes.
- Les communes doivent être associées.

Clefs de réussite :

- La volonté politique commune.

Calendrier :

- Action à court terme en ce qu'elle peut être vue comme la première pierre d'une démarche participative à l'échelle de l'Eurométropole.

PRÉCONISATION : Établir une liste de « bonnes pratiques » et point d'attention que tout porteur de projet d'une démarche concertée doit avoir : vers une « charte » ?

COMMENTAIRES / ANALYSE

Un travail supplémentaire serait à faire sur cette préconisation. Au sein de groupe, il y avait essentiellement des Strasbourgeois qui avaient participé ou avaient connaissance du Pacte pour la Démocratie Participative. Aussi, la connaissance de cette démarche a pu porter à confusion sur à quoi devait servir la charte et pour qui avec qui ?

En effet, le débat a été phagocyté par l'expérience du Pacte. Or Strasbourg, en tant qu'institution, est déjà engagée dans une démarche de politique de concertation (accord et principes politiques portés par les élus). Le Pacte tripartite apparaît alors comme un pas supplémentaire.

Dans le cas présent, l'Eurométropole n'en est pas à ce stade. L'un des premiers publics de cette charte sont les élus de l'Eurométropole mais également les maires des communes du territoire. La participation est généralement une compétence qui revient aux communes. Il s'agit donc, pour l'intercommunalité de poser des principes pour une culture commune au sein de l'Eurométropole en accord avec les communes (principe de subsidiarité).

Le présence des citoyens dans les débats est extrêmement intéressante et pourrait être requise. Néanmoins, c'est bien de l'initiative des élus que viendra cette dynamique.

Aussi, ce travail de charte doit être investi par les élus en premier. Ensuite, il serait nécessaire d'envisager un travail sur l'organisation interne de l'Eurométropole pour répondre à cette charte, le cas échéant (organisation ou création de service, mise en place de réseaux, etc.).

PRÉCONISATION : Former les élus, les techniciens, et citoyens intéressés aux démarches participatives pour permettre leur montée en compétence : culture commune à installer

OBJECTIFS

- Installer une culture commune.
- Montée en compétence.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Élus de l'Eurométropole (conseil métropolitain).
- Les agents de l'Eurométropole.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

- NB : le projet de l'administration Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg est en cours d'élaboration. Dans ce cadre, la participation est une thématique clef et les agents de l'Eurométropole sont en train d'être formés par ces biais.
- Néanmoins, il serait possible d'aller plus loin. Comme par exemple donner envie aux élus en leur montrant les possibilités, ce qui existe ailleurs (benchmark).

De quels projets s'inspirer ?

- INET à Strasbourg qui forme les cadres territoriaux.
- La Hochschule für öffentliche Verwaltung (HSK) à Kehl : école de formation des fonctionnaires territoriaux.
- Voir ce qui se passe dans les autres grandes villes de France (Grenoble, Paris, Nantes...).

MISE EN ŒUVRE

Déploiement / détail de la mise en œuvre :

- Utiliser les plans de formation qui existent pour les élus et les agents.

Points de vigilance :

- Non traité.

Clefs de réussite :

- Non traité.

Calendrier :

- Est déjà en cours avec l'élaboration du projet d'administration de l'Eurométropole et Strasbourg.

COMMENTAIRES / ANALYSE

Ce sujet n'a été traité que partiellement, ceci pour les raisons suivantes.

- Manque de temps (dernier sujet traité de l'atelier).
- Une démarche en cours d'élaboration du projet d'administration de Strasbourg Eurométropole. Cette démarche a été jugée comme « suffisante » pour étayer la présente préconisation.
- Sujet « technique » pour des citoyens, nécessitant de comprendre finement les rouages de l'institution.

PRÉCONISATION : Donner leur place aux citoyens de demain : des actions spécifiques pour favoriser l'implication et la sensibilisation de la jeunesse

OBJECTIFS

- Le public jeune est difficile à faire venir aux temps participatifs (que ce soit de l'information, de la consultation ou de la coproduction) alors même qu'ils sont les citoyens de demain. L'objectif de cette action est de « les faire venir », qu'ils soient plus nombreux à participer à l'action publique locale.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les mineurs à partir de 10 ans.
- Globalement, « les adolescents », soit les niveaux collèges-lycées.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

- Pour mobiliser le public jeune, le recours à l'événementiel semble l'outil le plus pertinent.
- Un « défi jeunesse » pourrait être organisé : il s'agirait d'une sorte de concours d'appel à idées à l'attention des jeunes de l'Eurométropole. Il devra permettre de sensibiliser les participants aux enjeux de l'Eurométropole.
- Le ou les gagnants seraient choisis grâce à un vote en ligne sur le site/la plateforme « participation » de l'Eurométropole.
- À la clé de ce concours, une subvention pour mettre en œuvre l'idée proposée.
- Le jour de « remise du prix » serait un jour festif avec plusieurs activités : notamment un grand concert à la fin de la journée.
- Cette journée événementielle pourrait avoir lieu en juin; lorsque les cours sont terminés ou presque et les beaux jours permettent d'organiser des choses en extérieur.
- Cet événement a bien été défini comme une journée festive, presque comme un festival qui mettrait à l'honneur certaines thématiques / compétences de l'Eurométropole. Il y aurait des stands, un grand concert à la fin etc. Le lieu de cet événement ne serait pas forcément à Strasbourg mais sur une autre commune de l'Eurométropole (pour que ce ne soit pas « toujours à Strasbourg »).

MISE EN ŒUVRE

Points de vigilance :

- Les jeunes agissent souvent comme des consommateurs et non des participants.
- Ils veulent voir des résultats rapidement.
- Il faut « les tenter ». Pour cela, il ne faut pas mettre en avant l'aspect institutionnel de l'événement (sensibilisation aux compétences de l'Eurométropole, c'est l'Eurométropole qui l'organise, ça se passe dans telle commune). La porte d'entrée doit être la thématique.

Clefs de réussite :

- La communication faite autour de l'appel à idées et de l'événement doit être fine, efficace. Il s'agit d'utiliser les codes, mots, images et activités qui « parlent » aux jeunes.
- Si le concours s'organise autour d'une thématique précise, la thématique « climat » semble pertinente car les jeunes se sentent particulièrement concernés / ils sont nombreux à s'engager pour cette cause.
- Les modalités d'organisation et de remise de prix du concours doivent être le plus simples possibles ; elles ne doivent en rien constituer un frein psychologique pour qui que ce soit.
- Organiser un événement de cet ampleur et un concours annuel nécessite des ressources humaines importantes. Il faudra prévoir d'augmenter le service communication pour cela. (NB : si un service participation citoyenne est créé tel que préconisé par le Conseil de Développement dans l'atelier #2, le travail serait partagé). Autre possibilité, en fonction de la thématique de l'événement, ce serait que le service concerné organise ? Ce ne serait pas forcément au CoDev d'organiser mais ça doit se faire en collaboration avec lui (mutualisation des moyens).

Calendrier :

- Mettre en place un tel événement prend du temps. L'échéance proposée est 2021.

PRÉCONISATION : Concevoir un espace virtuel dédié à la participation intercommunale (une plateforme, un site ou un portail internet).

OBJECTIFS

- Principalement, se renseigner sur un projet en cours.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Tous les habitants de l'Eurométropole.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

Critique du site internet en place :

- Dès la page d'accueil, nous manquons d'informations. Ce qui ressort le plus concerne les déchets et la piscine. Est ce là les thèmes principaux à mettre en avant à propos de l'Eurométropole (« Pourquoi ma première recherche serait ça ? ») ? → il faudrait mettre en avant des onglets plus génériques.
- La présentation de la page d'accueil n'est pas novatrice. Ça n'est pas « pétillant ».
- La page d'accueil devrait faire clairement ressortir 3 « rubriques »/ onglets : ce qui concerne la ville de Strasbourg, ce qui concerne l'intercommunalité, ce qui concerne la transfrontalité.
- Sur le site existant, il s'agirait de faire ressortir davantage la rubrique/onglet « Participation citoyenne », la mettre plus haut.
- Un logo/pictogramme pourrait être créé pour faire ressortir tout ce qui relève de la démocratie participative.
- Le site de la ville est traduit en français, anglais et allemand, ce qui est apprécié et appréciable pour faire Eurométropole.

Critique de la plateforme « Participation » en place :

- Tout comme sur le site internet, nous ne comprenons pas qu'il s'agit d'une plateforme partagée entre la ville et l'intercommunalité. Le logo « Pacte pour la démocratie à Strasbourg » en haut à gauche de chaque page ne met que la ville en valeur.
- Sur la plateforme dédiée à la participation il faudrait trouver des intitulés plus tranchés et clairs tels que « s'informer » et « participer ». Là encore, on peut utiliser des logo/pictogramme plutôt que des intitulés écrits.
- En page d'accueil pourrait apparaître une carte interactive des projets ou un onglet indiquant l'existence d'une carte qui recenserait les projets concertés sur l'Eurométropole. → Les projets portés par l'Eurométropole mais aussi ceux portés par les communes pour valoriser les démarches participatives en général. Par contre, faire attention à bien différencier les deux (code couleur ?).
- Les projets en cours devraient apparaître en premier.
- De manière générale, le site est « triste », « pas engageant », « très noir » (couleur ou police très grasse ?), il faudrait le simplifier car en l'état il n'est pas très accessible aux personnes peu opérationnelles sur le numérique.
- Pour intégrer plus de participation transfrontalière, le minimum serait de traduire le site en allemand et en anglais.
- Lorsque l'on se renseigne sur les projets concertés, il serait intéressant de voir tout de suite le nombre de participants et pas seulement le nombre de j'aime / j'aime pas (l'on est plus intéressé par le nombre de personnes qui ont effectivement participé aux réunions, ateliers, qui ont commentés...). Ce serait plus pertinent.
- Quand le projet est terminé, mettre à la une les résultats finaux (visibles/compréhensibles d'un seul coup d'œil).

De quels projets s'inspirer ?

- Le site internet de Grenoble métropole <https://www.lametro.fr/>.

MISE EN ŒUVRE

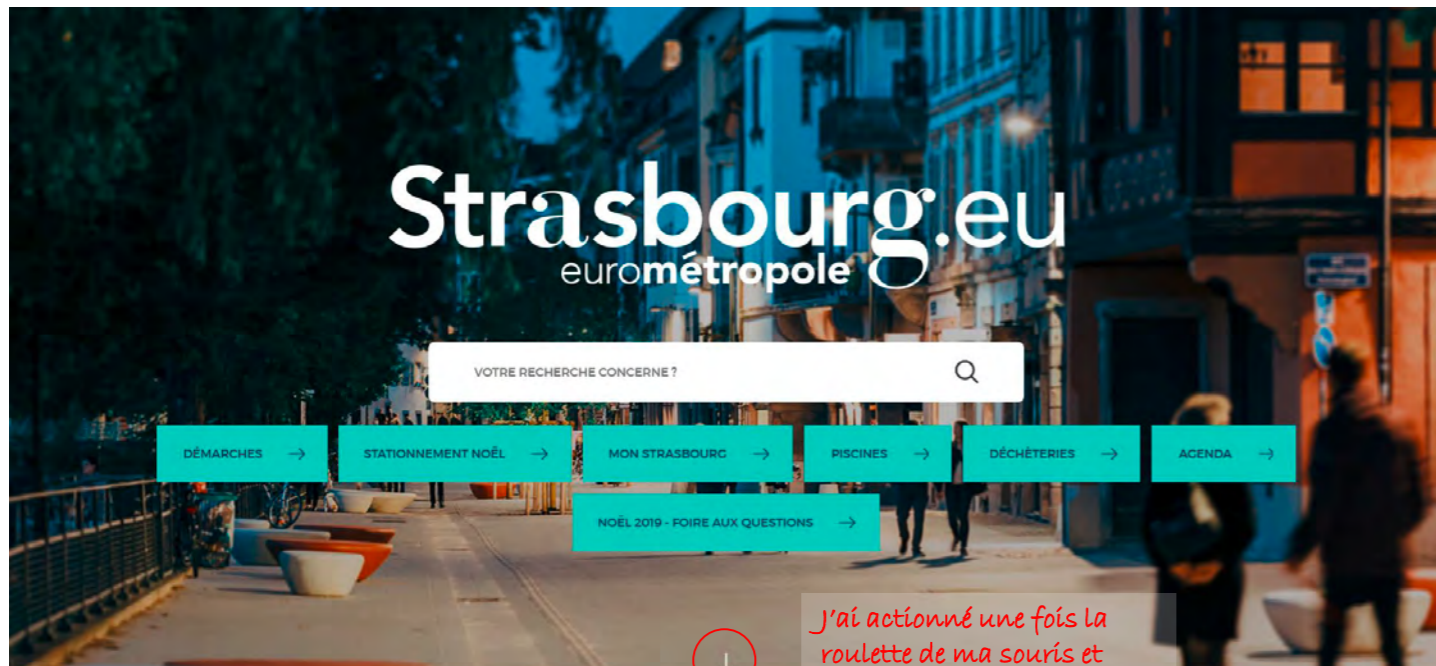
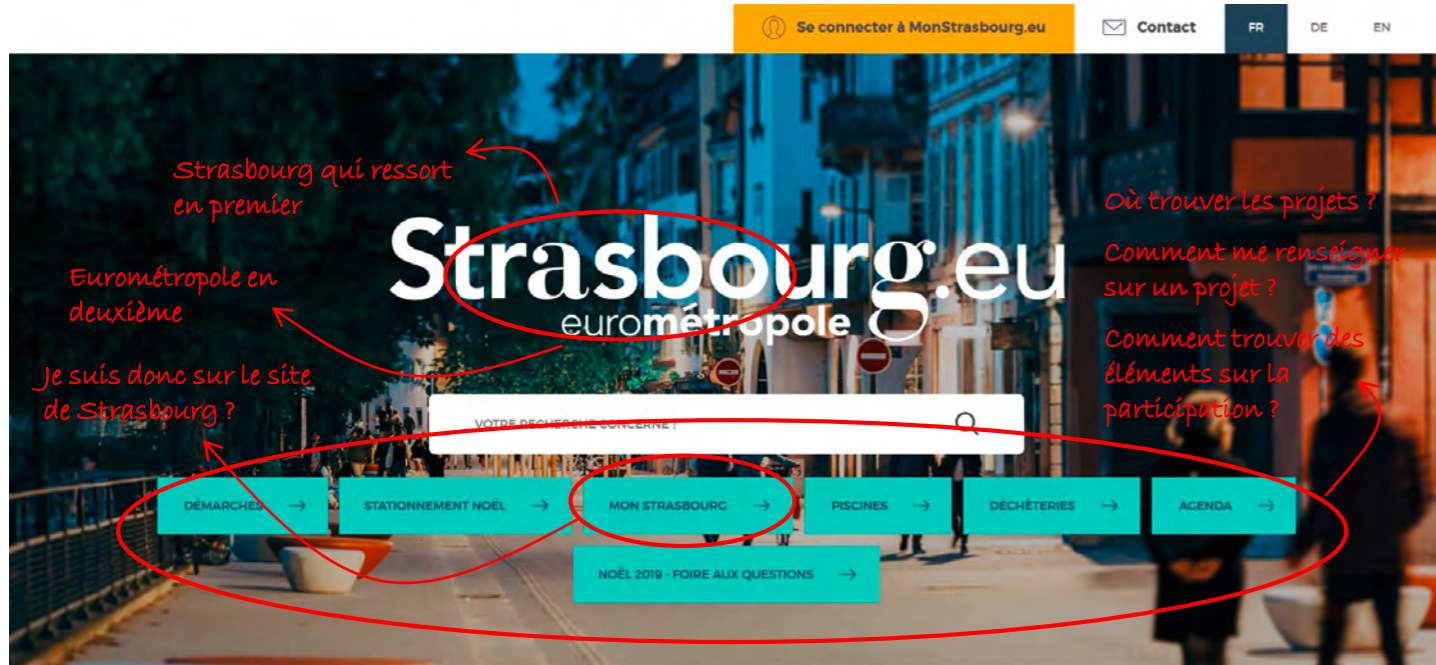
Clefs de réussite :

- Le simplifier ! Le rendre plus « sexy »/ « pepsy »
- Communiquer ! Faire la pub sur le site et la plateforme partout (Facebook, journal, panneaux, arrêts de bus, écoles, travail avec les associations). Ce site n'est pas connu du tout.
- Pour que les gens y aillent au moins une fois, il faut utiliser un sujet porteur (ex : le grand contournement).

Calendrier :

- Il faut améliorer ces deux sites urgemment (dans l'année qui vient).

PRÉCONISATION : Concevoir un espace virtuel dédié à la participation intercommunale (une plateforme, un site ou un portail internet).



PRÉCONISATION : Concevoir un espace virtuel dédié à la participation intercommunale (une plateforme, un site ou un portail internet).



La distinction entre ville et Eurométropole « ne saute pas assez aux yeux »

PRÉCONISATION : Concevoir un espace virtuel dédié à la participation intercommunale (une plateforme, un site ou un portail internet).

COMMENTAIRES / ANALYSE

L'action en objet a beaucoup fait réagir les participants. En effet, il est ressenti un manque important d'informations claires sur les projets concertés. Pourtant, la plupart des demandes émises durant l'atelier sont déjà satisfaites sur les sites Ville / Eurométropole et Participation.

Il s'agirait, il semblerait d'avoir une réflexion sur le parcours usager dans quel état d'esprit vient-il ? Pourquoi et pour quoi vient-il ? Que cherche-t-il ? Comment est-il susceptible de chercher ses réponses ?

Le second enjeu consiste en une simplification des onglets/rubriques et une amélioration graphique (plus lisible, ergonomique).

Le premier enjeu réside dans une communication à grande échelle, pédagogique et efficace pour faire connaître ces outils et en comprendre le fonctionnement (ex énoncé lors de l'atelier des portraits d'habitants « moi je participe sur... ». Ce peut être pertinent de faire ce genre de campagne en même temps qu'un projet concerté de grande envergure (ex : le budget participatif).

PRÉCONISATION : Organiser un (des) événement(s) eurométropolitain(s) consacrés à la participation citoyenne.

OBJECTIFS

- En tout premier lieu, donner envie !
- Décomplexifier des sujets (exemple : les enquêtes publiques).
- Sans le mettre spécifiquement en avant (car pas attractif en soi), il s'agit aussi de réexpliquer les droits et devoirs de chacun.
- Montrer que la participation n'est pas forcément quelque chose de « sérieux » (au sens ennuyeux).
- C'est l'occasion de communiquer sur toutes les thématiques d'actions de l'intercommunalité.

PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Pour tous les citoyens, de tous âges.

À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Description précise de l'action :

- Il s'agit de créer des événements festifs : festival, jeux, sur une grande place, avec des stands sur les différents projets du territoire, avec des activités pour les enfants, le soir un festival de musique.
- Sur un seul site (ex : parc de la citadelle), pas forcément à Strasbourg (si ailleurs, mettre en place des navettes !)
- Sur le site, plusieurs espaces / plusieurs ambiances.
- Des créneaux horaires qui proposent des animations différentes. Chaque créneau est plus spécifiquement dédié à un public (ex : enfant vers 16h).
- Organiser aussi des chantiers d'intérêt collectif (sur la propreté ou le mieux vivre ensemble par exemple).
- Une fois par an pour « accrocher les gens ».
- Le samedi ou dimanche, en juin pour que ce soit après les examens.
- Dans le cadre de la mise en place d'un « passeport citoyen », les personnes qui assistent à l'événement pourraient recevoir un tampon et au bout de x tampons, les détenteurs du passeport pourraient accéder à quelque chose (formation...).

MISE EN ŒUVRE

Clefs de réussite :

- Le point d'entrée en termes de communication doit être concret pour faire venir les gens. Le thème présenté doit intéresser les gens ! Ce n'est qu'une fois sur place qu'ils seront informés des éléments plus techniques / institutionnels.
- L'événement doit avoir lieu en dehors des heures de travail.

Calendrier :

- 2021 (car cela semble trop court d'organiser un événement de cette ampleur pour juin 2020).

Travail commun à toutes les tables ; Quels sujets ouvrir à la concertation / participation ?

Afin de répondre à la saisine du Président de l'Eurométropole, et avant de réfléchir aux outils, méthodes et moyens déployés pour favoriser la participation citoyenne dans l'action publique, il nous a semblé majeur de répondre à la question :

à quel moment est ce pertinent d'engager une démarche participative ? En effet, il ne s'agit pas de « concerter tout, tout le temps ». L'on risquerait d'aboutir à de nombreux projets coûteux, avec une faible mobilisation (à force de sollicitations, une démobilisation des citoyens — même les plus engagés — serait prévisible) donc peu représentatifs.

Non, la première pierre à poser ici est de définir « l'action publique ». Quelles actions publiques nécessitent effectivement de consulter, interroger, travailler avec les habitants et citoyens ? Quelles autres actions publiques doivent légitimement se réaliser dans l'enceinte seule de l'intercommunalité (travail entre les services techniques et les élus) ?

Pour ce faire, nous avons listé aux participants les différentes compétences de l'intercommunalité. Nous avons, lorsque cela était nécessaire, donné des exemples de projets qui étaient menés par l'Eurométropole dans le cadre de ces compétences. Pour chacune des compétences, les participants ont déterminé si [] OUI ou [] NON il était nécessaire de faire participer les habitants et citoyens.

Ci-dessous la synthèse de ces résultats :

GROUPE 1

- Quels sujets / thématiques prioritaire à mener de manière participative à l'échelle eurométropolitaine ?
Priorisation nécessaire pour ne pas s'éparpiller :
- Sur des sujets qui concernent les citoyens / sujets proches / sujets de la vie dans l'Eurométropole / sujets qui touchent tout le monde / qui impactent fortement sur le cadre de vie.
- C'est à dire :
 - Sujets liés à l'environnement direct → lié aux nuisances / à l'environnement notamment (répercussions sur la santé).
 - Sujets liés aux bâtiments / aux logements.
 - Sujets liés à la mobilité / aux transports en commun.
 - Notamment autoroute / voies urbaines, PDU, Élaboration des documents d'urbanisme.
- À une échelle plus large :
 - Concerter sur les services publics.

Travail commun à toutes les tables ; Quels sujets ouvrir à la concertation / participation ?

GROUPE 2

Les sujets perçus comme prioritaires par les participants et relevant de la compétence de l'Eurométropole.

- L'habitat en ce qu'il touche tout le monde la politique de logement, le logement et l'hébergement d'urgence.
- Ce qui touche à l'environnement et aux cadre de vie tels que la lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores la transition écologique et le plan-climat territorial les gestion des déchets ménagers... Toutes ces thématiques nécessitent un changement de comportements. Il faut donc sensibiliser, faire adhérer aux solutions imaginées et donc associer les premiers concernés c'est à dire les citoyens.
- Ce qui touche au cadre de vie et qui peut impacter le quotidien (positivement ou négativement), tels que l'urbanisme, les projets urbains et de planification (PLUi) ; les voiries et le stationnement la mobilité. Comme pour l'environnement, ce sont des thèmes qui touchent aux changement de comportements et à l'acceptation de solutions (si possible co-construites) visant à modifier les usages. Au delà de fédérer, il faut donc discuter avec les habitants et confronter les contraintes et attentes.
- Les zones d'activités et insertion économique (lorsqu'il s'agit de friches industrielles faire évoluer, donc plutôt d'un point de vue aménagement économique).

D'autres sujets sont ressortis mais ne faisaient pas l'unanimité au sein du groupe :

- Des politiques où les citoyens peuvent être sources de bonnes idées et/ou pour lesquelles les projets mis en place peuvent être sources de nuisances pour les riverains : l'organisation de grandes manifestations sportives la participation au développement de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia = **ce qui touche au sport et à la culture**.
- Les concessions de gaz et d'électricité car cela touche à l'utilisation de l'argent public (droit de regard).
- Le soutien aux établissements d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation les promouvoir auprès des citoyens, informer sur leur richesse.

GROUPE 3

- La lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, la gestion des déchets ménagers, la transition énergétique et le plan climat sont des sujets à concerter, à l'unanimité des participants. Dans le cadre de la compétence intercommunale lié au Centre d'initiation à l'environnement, les participants pensent que les habitants pourraient participer à l'enrichissement du contenu de ce centre. Autour de cette même grande thématique environnementale, les habitants sont intéressés pour participer aux sujets liés à l'eau (encore une fois, dans sa dimension environnementale) mais pas à ce qui touche à l'assainissement ou à la gestion technique de l'eau.
- Les questions d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et réserves foncières) doivent être concertées. Les questions liées aux logements également, en lien avec les politiques d'aménagement et de planification urbaine.
- Les thématiques mobilité, voirie et stationnement sont à soumettre à la participation / concertation citoyenne.
- Les zones d'activité et l'insertion économique : l'exemple de la friche industrielle de Reichstett a fait l'unanimité. Il s'agit en somme de concerter sur les zones d'activités et friches industrielles d'un point de vue aménagement.
- Le service extérieur des pompes funèbres, le pôle funéraire : il ne s'agit pas de concerter sur des éléments techniques mais davantage sur les innovations ou économies de budget à mettre en place à ce sujet.
- Concernant le développement de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia, il s'agit de concerter lorsque de nouveaux projets émergent mais pas d'impliquer les habitants dans la gestion quotidienne / régulière de cette compétence.
- Pour les grands équipements tels que patinoire, stade... il faut faire participer le plus grand nombre pour éviter de réaliser des équipements « réservés aux VIP ».
- Concernant les aires d'accueil des gens du voyage, il ne faut pas concerter les riverains car cela engendrerait davantage de conflits que de dialogue mais il faut bien informer.

ANNEXE 6 : Cahier des charges

Prestation d'accompagnement pour le traitement de la saisine 2019 du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le Conseil de développement, instance de participation citoyenne, a vocation à susciter une réflexion stratégique de la part des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs de la métropole : il contribue à construire des orientations pour le développement du territoire métropolitain transfrontalier en associant directement les habitants de toute l'agglomération.

Parce qu'il associe ses voisins allemands (Ville de Kehl), les institutions transfrontalières et européennes, le Conseil prend en compte les nouvelles dimensions territoriales, en amont des orientations que l'Eurométropole sera amenée à choisir.

117 membres composent cette assemblée, avec des profils très variés : 70 personnes proviennent des communes de l'Eurométropole, 34 sont des personnalités ressources (entreprise, associations, université) et 13 représentent les institutions allemandes, européennes et transfrontalières. Le Conseil a été renouvelé partiellement au cours de l'année 2018.

Pour l'année 2019, le Conseil a été saisi par le Président de l'Eurométropole dans les termes suivants (lettre de saisine en annexe 1) :

Pour le mois de décembre 2019, je vous remercie d'élaborer **une série d'actions concrètes, priorisées, pouvant être mises en oeuvre dès 2020, visant à mieux identifier le rôle et la place à donner aux habitants, citoyens métropolitains, dans la construction de la métropole transfrontalière de demain.**

Vos propositions tiendront compte du contexte actuel (nouveaux modes d'expressions citoyennes, défiance envers les institutions...) et des missions dévolues au Conseil en 2015 (culture métropolitaine, identité métropolitaine...), et pourront trouver une utilité immédiate, en lien avec l'échéance des élections municipales notamment.

Objectifs de la prestation :

Afin de **motiver** l'ensemble des membres du Conseil et de leur **donner l'envie** de s'investir dans cette nouvelle saisine, de les **accompagner** dans l'appropriation du sujet et la **production** d'idées et de propositions utiles pour le territoire (métropole et communes le cas échéant), et dans l'optique de **la mise en forme de la contribution** relative au **rôle du citoyen dans l'action publique**, il est envisagé de confier **l'organisation et l'animation des temps de travail** à un prestataire, en collaboration avec la direction de projet et les co-présidents du Conseil.

Au préalable, les membres du Conseil de développement auront bénéficié :

- De la présentation d'une cartographie des temps et lieux de participation du citoyen (obligatoires ou volontairement ouverts par les collectivités) identifiés sur le territoire métropolitain transfrontalier,
- De la présentation d'expériences concrètes (bibliographie...)
- D'une conférence sur le thème de la participation citoyenne (expérience concrète).

Le Conseil aura, sur cette base, pu préciser le champ de sa contribution en fonction de la plus-value que le citoyen peut apporter sur le territoire concerné.

Mission attendue :

L'accompagnement recherché inclurait :

- 1- La conception, l'organisation et **l'animation (dynamique et originale)** de 3 réunions du Conseil de développement (l'une d'elles - le 5 octobre 2019 - pourrait être ouverte au public, notamment profils, quartiers, âges... peu représentés au sein du Conseil de développement) entre mai et octobre 2019, visant à **favoriser la contribution active de chacun** et l'expression d'une vision collective (y compris transfrontalière) sur le thème de la saisine;
- 2- La conception des supports d'animation et de restitution nécessaires ;
- 3- La réalisation d'une synthèse des contributions à chaque étape ;

4- La mise en forme de la restitution finale sur **un support attractif, original**, facile d'accès (pour l'appropriation par les membres du Conseil, les habitants, les élus et acteurs du territoire et utilisable sur tout support – papier, numérique...) et pouvant également servir de support de **communication**.

La méthode proposée devra sortir des modalités habituelles pratiquées par le Conseil de développement (réunions par groupes de travail thématiques) et assurer des productions efficaces sur des temps courts de réunion (2h30).

Détails de l'offre attendue :

Le candidat exposera de manière précise et exhaustive:

- Les conditions d'exécution de sa mission dans son ensemble,
- La (les) méthode (s) qu'il entend mobiliser pour l'animation des temps de travail,
- Les supports de restitution qu'il propose.

Le candidat fera état des expériences similaires (objectifs, production, résultats) précédemment menées par l'équipe consacrée au projet : celle-ci fera l'objet d'un descriptif précis.

Le candidat est invité à mettre en évidence les choix techniques, modalités retenues, démarches menées au sein de son entreprise... qui vont dans le sens du développement durable et de la transition énergétique, pour répondre à l'attention que portent le Conseil de développement et l'Eurométropole de Strasbourg à leur exemplarité dans le domaine.

Le titulaire devra livrer les relevés de décision des réunions préparatoires dans un délai de 4 jours suivant leur tenue et produire les verbatim ou témoignages exprimés ainsi que la synthèse des temps de travail programmés avec les membres du Conseil de développement, dès l'issue de ceux-ci (format Word ou PowerPoint).

L'offre devra présenter un prix global et forfaitaire comprenant l'intégralité des éléments de la mission (études, actes...), ainsi que tous les frais y afférents (reprographie, secrétariat, déplacements éventuels...).

Le devis devra faire apparaître de manière détaillée les différents postes décomposant votre prestation. Le cas échéant, le Conseil de développement se réserve la possibilité d'auditionner les meilleurs candidats.

Les offres reçues seront examinées au regard des critères de jugement suivants :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60 %, appréciée au regard :
 - *du mode opératoire et des livrables proposés (40%)
 - *de l'équipe dédiée à la mission (expérience et qualifications) (15%)
 - *des démarches entreprises par le prestataire en faveur de la transition énergétique (5%).

Calendrier prévisionnel :

Lancement de la consultation : 25 février 2019

Délai de dépôt des offres : 15 mars 2019

Audition éventuelle des candidats : 22 mars 2019 après-midi

Réponse à la consultation : 25 mars au plus tard

Phase de préparation avec la direction de projet: avril 2019 (avant la plénière de présentation le 25/04/2019)

Démarrage des réunions de travail avec les membres du Conseil de développement : mai 2019

Fin de la prestation: novembre 2019

Contact :

Strasbourg.eu
eurométropole

Capitale
européenne

Sandrine Delsol

Direction générale des services
Directrice de projet du Conseil de développement
Eurométropole de Strasbourg

Courriel : sandrine.delsol@strasbourg.eu
conseildedeveloppement@strasbourg.eu

Téléphone : +33 (0)3 68 98 67 49 - +33 (0)3 68 98 51 61

Portable : +33 (0)6 48 23 99 56

Fax : +33 (0)3 68 98 57 10

Internet : www.strasbourg.eu

Ville et Eurométropole - 1 parc de l'Étoile - 67076 Strasbourg Cedex - France

